2.50 F
BELGIQUE : 20 FB
LUXEMBOURG : 20 FLUX
MAROC : 2.80 DH

Combat

SOCIALISTE

N° 85
JEUDI 25 JUIN 1981

LA GAUCHE UNIE POUR GOUVERNER

Figaro

ILS seront donc quatre, membres du Parti communiste, à siéger dans le deuxième gouvernement de Pierre Mauroy. Leur nombre et les fonctions qu'ils assument importent moins que le seul fait de leur présence.

« *Plus d'un électeur socialiste doit aujourd'hui se sentir cocu* », affirme l'UDF avec une noblesse de langage qui la caractérise. Ces messieurs n'imaginent pas — comment le pourraient-ils? — la profondeur et la force du sentiment unitaire qui, depuis des années, porte le peuple de gauche et qui a été à la base des récentes victoires électorales.

Qui pourrait s'estimer trompé? François Mitterrand et le Parti socialiste ont fait très exactement ce qu'ils avaient promis de faire. La question de la participation de communistes au gouvernement n'a pas été esquivée pendant la campagne électorale; elle était même l'un des chevaux de bataille favoris de la droite. François Mitterrand avait alors fixé un calendrier et une procédure, puis défini les conditions d'une éventuelle participation communiste.

Il avait dit qu'il n'y aurait pas de négociations avec le PCF avant le second tour de l'élection présidentielle ; il n'y en eut pas. Il avait affirmé que le gouvernement formé au lendemain de cette élection ne comporterait que des personnalités ayant soutenu son programme présidentiel; ainsi fut fait. Il avait indiqué qu'il appartiendrait aux formations politiques de s'accorder, si elles le voulaient, afin de réunir les meilleures conditions pour battre la droite aux législatives; il y eut accord et il y eut victoire.

Il avait également précisé que des ministères ne pourraient être confiés à des communistes que si certaines conditions étaient remplies. D'abord, pour pouvoir discuter, un changement de ton et d'attitude de la part des dirigeants du PCF; on l'a constaté dès le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. Ensuite, un engagement solennel à la solidarité ministérielle et une acceptation complète des propositions du candidat socialiste comme programme du gouvernement. Un gouvernement ne peut avoir qu'une politique, et ce ne pouvait être que celle qui avait été approuvée par les électeurs. Il fallait donc d'abord laisser la parole au peuple : il a fait son choix, et le plus clairement. Le Parti communiste en a pris acte et c'est ainsi qu'a pu être discuté et signé l'accord de gouvernement entre socialistes et communistes.

TOUT s'est donc déroulé, point par point, comme François Mitterrand l'avait annoncé aux Français. Rien n'a été caché, et nul ne peut aujourd'hui s'estimer trompé.

Qui peut d'ailleurs s'étonner de la présence de communistes au gouvernement à partir du moment où les condi-

Claude GAULT

• Suite page 16.

Quatre ministres communistes entrent dans le deuxième gouvernement Mauroy, après l'accord signé lundi entre le Parti socialiste et le Parti communiste et dont nous publions en page 4 le texte intégral.



Après trente-quatre ans d'absence, quatre ministres communistes s'apprêtent à gravir les marches du perron de l'Elysée pour participer au Conseil des ministres. De gauche à droite : Charles Fiterman, Marcel Rigout, Jack Ralite et Anicet Le Pors.
(Photo Pascal Lebrun)

JUSTICE: LES DOSSIERS A SORTIR DU PLACARD
(PAGE 12)

PS: LES NOUVEAUX RESPONSABLES

Le comité directeur a complété le secrétariat national et le bureau exécutif. Le prochain congrès aura lieu à partir du 23 octobre, à Villeurbanne.

(PAGE 5)

Californie: laboratoire de nouvelles mœurs?
(PAGES 10 et 11)



Départ jeudi, à Nice, du 68e Tour de France.

TOUS EN SELLE!

Bernard Hinault sera, bien sûr, le grand favori de l'événement sportif le plus populaire de l'année. On le voit ici en compagnie de sa mère dans sa ferme natale d'Yffiniac (Côtes-du-Nord).

VU DU LANGUEDOC

Un roi poète

LE mas est à flanc de colline. Pierres brunes, toit de tuiles rondes, portail cintré comme autrefois, comme aujourd'hui encore sur le causse Mais, à Villeroque, ce n'est plus le causse, si ce n'est pas encore la plaine à vin.

Bauzille, qui fut professeur d'histoire à Montpellier, a quelques vignes sur le coteau exposé au soleil. Deux cépages, dont il tire un vin blanc à goût de miel et un rouge qui taquine le palais. Une olivette, la plus vaste à dix lieues à la ronde, grimpe en pente douce jusqu'au sommet qu'elle couronne d'argent vif.

Par temps clair, de là-haut, on devine les immeubles blancs de La Paillade et la mer du côté de Palavas. Nous en avons fait l'expérience au milieu du jour. Bauzille était descendu à la cave préparer son office d'échanson. Sa fille, Colombe, et Vincent, le gendre, me firent les honneurs du point de vue.

En redescendant, Colombe chantonnait en « patois », comme dit Bauzille, non par mépris, mais par habitude et fidélité à ses parents qui ne désignaient pas autrement la seule langue dont ils usaient dans leurs délibérations secrètes.

« *Savez-vous ce qu'elle fredonne ?* me demanda Vincent. *Une cantilène attribuée à Richard Cœur de Lion.* »

Pour satisfaire ma curiosité, Colombe, à table, consentit à donner ses sources. Richard Ier et Bertrand de Born, son ami troubadour, auraient versifié de concert, de sorte qu'il serait tout à fait possible qu'au premier revînt la paternité du poème que la jeune femme chantait :

Jamais non es cortz complia
Ont om no gab ni no ria...
(Jamais ne sera cour accomplie
Celle où l'on ne joue ni ne rit...)

Bauzille hoche la tête et remplit nos verres de vin roux. L'air sceptique et amusé, sa femme fait circuler un plat contenant des olives noires, des fonds d'artichauts et des cubes de fromage de chèvre.

« *Une chose est sûre,* affirme Colombe, *Richard Cœur de Lion parlait occitan. La preuve...* »

La preuve aurait été fournie à l'occasion de sa captivité chez l'empereur Henri VI, au retour de la troisième croisade. Comme les siens ignoraient le lieu exact de sa détention, on envoya en Bavière un troubadour qui, jouant de la viole et chantant, rôda au pied des citadelles allemandes jusqu'à ce qu'une voix, derrière les barreaux, reprît le refrain en occitan...

« *C'est à Dürnstein que le subterfuge réussit...* »

Est-ce parce qu'il n'a jamais eu la moindre tendresse pour les foudres de guerre ? Bauzille fit observer que le résultat se solda par une rançon qui dut coûter les yeux de la tête aux gens d'Aquitaine.

...Insensible à la remarque, Colombe reprit à bouche close quelques mesures de la cantilène, puis déclara qu'un roi poète, et poète occitan quoique né anglais, la chose n'arrivait pas tous les jours. Ce dont tout le monde convint. Et, pour marquer l'événement, on but à la mémoire du Plantagenêt.

Maurice CHAVARDÈS

AU JOUR LE JOUR

A l'école du dimanche

par Gabrielle ROLIN

LES grandes personnes qui retournent à l'école pour accomplir leur devoir électoral devraient lire et méditer les copies qui tapissent les couloirs. Non qu'il importe, passé un certain âge, de connaître en détail le système digestif de la vache ou le fonctionnement du moteur à deux temps, mais l'histoire peut à juste titre prétendre vous guider dans le choix d'un bulletin de vote. Si ses leçons tombaient sous les yeux de Jacques Chirac, sans doute s'élèverait-il contre cette propagande insidieuse tapie à l'ombre de l'isoloir.

Voyez plutôt la description que l'élève Christophe donne du Moyen Age : « *Il y avait deux sortes de paysans : le cerf et le vilain. Lui, il était libre s'il se rachetait au roi. Mais comme le vilain n'avait pas d'argent, il ne pouvait pas se racheter. Il était battu s'il ne voulait pas travailler, alors il travaillait beaucoup.* » Et voici ce que sa voisine, Chrystel, pense des chasses d'antan : « *Les Seigneurs aiment la chasse parce que c'est un exercice violent et viril. Mais aussi parce que, à cette époque, les animaux de boucherie étaient peu nombreux. La chasse est donc une nécessité pour les seigneurs qui mangent de la viande.* » Jean-Philippe nous signale que, « *parfois, des savants venaient instruire gratis les enfants des pauvres qui travaillaient plus dur que les enfants de riches.* » Et il ajoute, mélancolique : « *Les gens avaient des métiers bien organisés, malheureusement la publicité n'existait pas.* »

Si l'orthographe laisse parfois à désirer, l'imagination ne manque pas. Invités à suggérer des mesures contre la pollution et le gaspillage, les enfants en remontreraient à Brice Lalonde. « *Voici la loi que je propose,* déclare Raton. *Celui qui aura corrompu l'eau d'autrui ou dérobé la propriétaire portera sa plainte devant les astynomes.* » J'ignore (et mon dictionnaire aussi) ce que sont les « *astynomes* » ou « *artynomes* », la plume de raton semble avoir hésité sur le mot, mais je me réjouis d'apprendre l'existence de cette mystérieuse autorité chargée de défendre les sources. — Comment se protéger des pétroliers ? demande-t-on à Sophie. Rien de plus simple. « *Pour pas qu'ils coulent, surveillez-les par des jumelles* », répond-elle. Quant à la saleté de Paris, Boulloux Martin lui règle son compte en deux temps trois mouvements : « *Il faut des vide-ordures dans tous les immeubles, plus de poubelles dans la rue, deux ramassages et faire du fumier avec les déchets.* »

Qui nierait, après cela, que les adultes ont tout intérêt à retourner à l'école ?

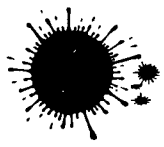

Il n'y a pas que l'anglais

Les gouvernements qui se sont succédé depuis une génération ont laissé se créer une fantastique disparité dans l'apprentissage des langues étrangères au niveau du second degré, parfaitement injustifiable en regard des besoins économiques et professionnels, et aussi d'un point de vue d'un approfondissement plus personnel des autres cultures.

Aujourd'hui, 85 % au moins des élèves du secondaire apprennent l'anglais en première langue. Une telle proportion est sans rapport avec le nombre de personnes destinées à utiliser l'anglais dans leur travail.

Loin de moi l'idée de faire de l'anglophobie ou de l'anti-américanisme. Je ne méconnais pas l'importance de la culture anglo-américaine. Mais pourquoi diable imposer six ans d'étude de cette langue à presque toute notre population scolaire quand les rudiments d'anglais nécessaires pour voyager en pays anglo-saxons ou dans les Etats où l'anglais est l'idiome de l'ouverture vers l'extérieur peuvent s'acquérir en six mois grâce aux techniques audio-visuelles ?

Il ne s'agit pas de fixer des quotas indépassables mais pourquoi l'anglais serait-il appris en première langue par plus d'un lycéen sur deux ?

L'Allemagne est notre premier partenaire économique. L'allemand est parlé par près de 100 millions d'hommes et de femmes. Or, assez peu de Français connaissent cette langue, nécessaire non seulement en pays germanique, mais aussi souvent langue de communication en Europe centrale et orientale et jusqu'en Tunisie.

Devons-nous à la fois ignorer la plupart des grands traits de la civilisation allemande pour ne retenir que les aspects négatifs d'un passé malheureux et les plus caricaturaux, et en même temps nous interdire de dialoguer avec un aussi vaste espace linguistique autrement qu'en anglais, notre propre langue y étant souvent mal connue pour des raisons qui tiennent aux bouleversements de l'histoire.

L'espagnol, surtout étudié en seconde langue, a une place honorable encore que nettement insuffisante.

Mais le portugais qui en est à la fois proche et nettement distinct est toujours ignoré des Français. Malgré la présence d'une communauté lusophone proche du million dans notre pays. Malgré la francophilie du peuple portugais. Malgré la solide connaissance de la culture française que possèdent les élites du Portugal.

Pourtant le portugais n'est pas seulement la langue de 10 millions de Portugais. C'est aussi celle des 120 millions de Brésiliens (ils seront 250 millions au début du XXIe siècle) et de plus de 20 millions d'Africains répartis dans cinq pays.

Le Brésil, aujourd'hui nation en voie de développement, prodigieux réservoir de matières premières, deviendra probablement un géant politico-économique au XXIe siècle, capable de faire pièce aux USA sur le continent américain. Le Brésil devrait mobiliser notre intérêt en même temps que nos intérêts, ce qui n'est pas contradictoire.

Pourquoi l'italien est-il plus que jamais le parent pauvre parmi les langues étrangères ? Devons-nous exiger des Transalpins qu'ils connaissent massivement notre langue plutôt que l'anglais si une petite partie d'entre nous ne fait pas l'effort de s'intéresser à la leur ?

L'apprentissage, par quelques-uns au moins, du néerlandais (près de 30 millions de néerlandophones surtout en Europe) pourrait prendre en compte l'existence d'au moins deux faits nationaux (flamand et hollandais) sur notre frontière nord.

Au début du siècle prochain, l'Afrique du Nord comptera 120 millions d'habitants dont la plupart seront des bilingues de fait (arabe-français). Tiendrons-nous le fait maghrébin pour négligeable, exigerons-nous pour parler avec l'Afrique du Nord que ce soit toujours les « autres » qui fassent un effort où certains d'entre nous, dans les jeunes générations, s'intéresseront-ils à l'arabe ?

Jean-Louis ROBIN
Hauts-de-Seine

Pour mes idées,
pour que la presse socialiste vive

JE M'ABONNE A
COMBAT SOCIALISTE

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

ABONNEMENT COUPLÉ :
« *COMBAT SOCIALISTE* », 5 jours
« *L'UNITÉ* », hebdomadaire, le 6e jour

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....

Rat-le-bol

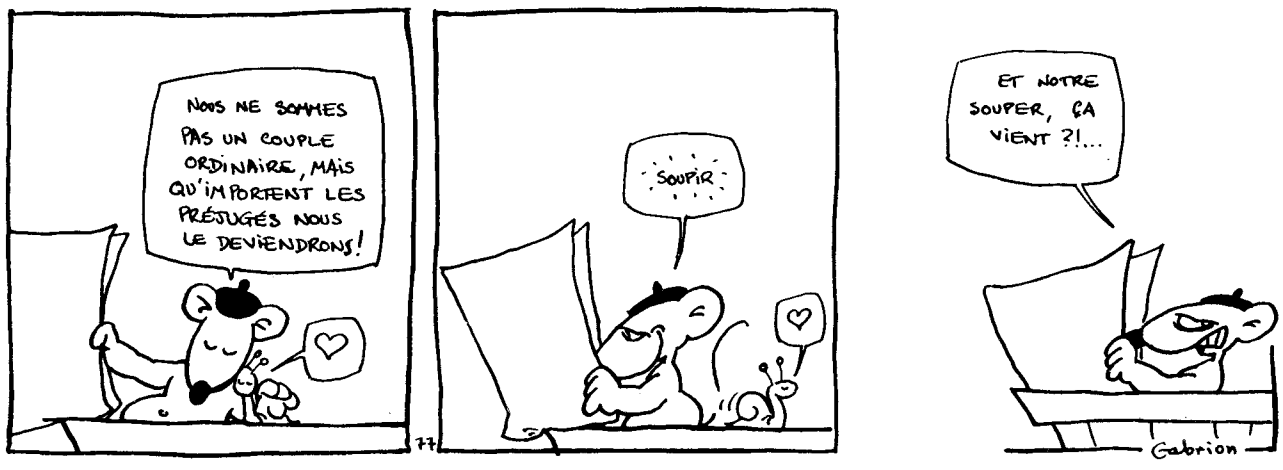

Quatre communistes au gouvernement

C'est vers 21 h 30 que la composition du deuxième gouvernement de Pierre Mauroy a été annoncé mardi. Pour la première fois depuis trente-quatre ans, des ministres communistes, au nombre de quatre, entrent au gouvernement. Constitué de 43 membres, le gouvernement comprend 36 socialistes, 4 communistes, 2 radicaux de gauche et 1 gaulliste. 34 ministres et 9 secrétaires d'Etat en font partie, soit un membre de plus qu'au précédent gouvernement qui comptait 30 ministres et 12 secrétaires d'Etat.

Six nouveaux ministres entrent au gouvernement : Charles Fiterman (PCF), ministre d'Etat, ministre des Transports ; Anicet Le Pors (PCF), ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Jack Ralite (PCF), ministre de la Santé ; Marcel Rigout (PCF), ministre de la Formation professionnelle ; Robert Badinter (PS), garde des Sceaux, ministre de la Justice ; et Pierre Dreyfus (PS), ministre de l'Industrie.

Cinq personnes quittent le gouvernement : Maurice Faure (MRG), ancien garde des Sceaux ; Louis Mermaz, ancien ministre de l'Equipement et des Transports, qui va devenir président de l'Assemblée nationale ; Pierre Joxe, ancien ministre de l'Industrie, qui est candidat à la présidence du groupe parlementaire socialiste ; Marcel Debarge, ancien secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle, qui va siéger au Sénat et se verra confier une mission parlementaire ; et Alain Bombard, ancien secrétaire d'Etat à l'Environnement, qui ira siéger à l'Assemblée des communautés européennes.

Six membres du précédent gouvernement changent d'attributions ou se voient préciser leurs fonctions : Edmond Hervé passe de la santé à l'énergie ; Catherine Lalumière passe des réformes administratives à la consommation ; Georges Lemoine passe de l'énergie au secrétariat à la Défense ; Jean Le Garrec est chargé de l'extension du secteur public ; François Autain est chargé des immigrés ; Roger Quilliot se voit confier l'urbanisme, en plus du logement.

Enfin, 32 membres du précédent gouvernement se voient confirmés dans leurs fonctions, ce qui montre que la première équipe de Pierre Mauroy n'était pas un gouvernement de circonstance.

Bruno DELAPALME

Les six nouveaux ministres



ROBERT BADINTER (53 ans) Garde des Sceaux ministre de la Justice

AVOCAT à la cour d'appel de Paris depuis 1951 et professeur agrégé de droit à l'université de Paris-I, il accompagne depuis longtemps François Mitterrand. Il a été l'un des membres fondateurs de la Ligue pour le combat républicain et a siégé au comité directeur de la Convention des institutions républicaines. Adversaire résolu de la peine de mort, il a sauvé de la guillotine de nombreux condamnés et combattu la loi Sécurité et liberté. Il fut l'un des conseillers du président de la République pendant sa campagne ; c'est lui qui négocia les modalités du face-à-face avec Valéry Giscard d'Estaing, en 1974 comme en 1981.

PIERRE DREYFUS (73 ans) ministre de l'Industrie

POUR avoir présidé pendant vingt ans (de 1955 à 1975) aux destinées de la régie Renault et largement contribué aux succès de l'entreprise nationalisée tant sur le plan social que sur le plan commercial, Pierre Dreyfus était bien placé pour diriger le ministère de l'Industrie. Ayant déjà occupé des fonctions dans plusieurs gouvernements de la IVe République

Pierre Dreyfus — qui, depuis son départ de la régie Renault, faisait partie de différentes commissions industrielles — était resté, en raison de sa compétence et de son expérience, un personnage très écouté.



CHARLES FITERMAN (48 ans) ministre des Transports

FILS d'une famille d'émigrés polonais, ancien ouvrier électricien, il adhère au Parti communiste français à l'âge de dix-huit ans. Originaire de Saint-Etienne, il devient secrétaire fédéral des Jeunesses communistes dans la Haute-Loire avant d'être nommé, en 1963, directeur de l'école centrale du parti et d'accéder au comité central en 1973. Numéro deux du parti, ami de Georges Marchais, il a représenté à ses côtés le PCF lors des récentes négociations avec le PS.





ANICET LE PORS (50 ans) ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives

DOCTEUR es sciences économiques et inspecteur des Finances, il a, parallèlement à sa carrière de fonctionnaire, assumé des responsabilités syndicales à la CGT et politiques au PCF. Homme de confiance de Charles Fiterman, il lui préparait tous les dossiers concernant la planification et le rôle de l'Etat. Lors de la renégociation du programme commun, en 1977, il a joué un rôle important sur la question des nationalisations. Il est sénateur des Hauts-de-Seine, depuis 1977.

JACK RALITE (53 ans) ministre de la Santé

EMPLOYE municipal à Stains, il adhère au PCF à dix-neuf ans. Après un stage à l'école centrale du parti, il devient journaliste à *l'Humanité*. Créateur du théâtre d'Aubervilliers, spécialiste au parti du théâtre et du cinéma, il a également assumé les fonctions de vice-président de la délégation parlementaire pour la radio-télévision française. Membre du comité central, député de la Seine-Saint-Denis depuis 1973, il est l'un des sept députés sortants du PCF réélus au premier tour des élections législatives de 1981.

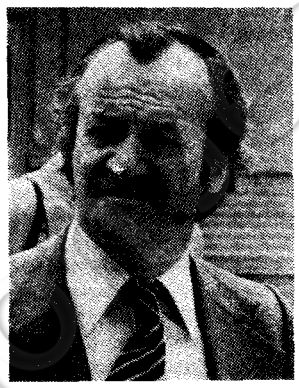

MARCEL RIGOUT (53 ans) ministre de la Formation professionnelle

TOURNEUR sur métaux, il a été élu député pour la première fois en 1967, réélu en 1978 ; il était vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et membre de la commission de la production et des échanges. Membre du comité central et directeur politique du quotidien communiste *l'Echo du Centre*, il a été réélu dimanche dernier député de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne. Il est président du Comité français pour la réunification de la Corée.



Le gouvernement

Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (PS).
Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer (PS).
Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du Commerce extérieur (Mouvement des démocrates).
Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des Transports (PCF).
Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire (PS).
Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la Recherche et de la Technologie (PS).
Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale (PS).
Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité nationale, chargé de la famille (PS).
Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité nationale, chargé des personnes âgées (PS).
François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité nationale, chargé des immigrés (PS).
Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre, ministre des Droits de la femme (PS).
André Labarrère, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement (PS).
Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (PCF).
Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la Justice (PS).
Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures (PS).
André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, chargé des affaires européennes (PS).
Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, chargé de la coopération (PS).
Charles Hernu, ministre de la Défense (PS).
Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense (PS).
Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finances (PS).
Laurent Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget (PS).
Alain Savary, ministre de l'Education nationale (PS).
Edith Cresson, ministre de l'Agriculture (PS).
André Cellard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture (PS).
Pierre Dreyfus, ministre de l'Industrie (PS).
Edmond Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de l'énergie (PS).
André Delelis, ministre du Commerce et de l'Artisanat (PS).
Jack Lang, ministre de la Culture (PS).
Jean Auroux, ministre du Travail (PS).
Jack Ralite, ministre de la Santé (PCF).
André Henry, ministre du Temps libre (PS).
Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre du Temps libre, chargé de la jeunesse et des sports (PS).
François Abadie, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Temps libre, chargé du tourisme (MRG).
Roger Quilliot, ministre de l'Urbanisme et du Logement (PS).
Michel Crépeau, ministre de l'Environnement (MRG).
Louis Le Pensec, ministre de la Mer (PS).
Georges Fillioud, ministre de la Communication (PS).
Louis Mexandeau, ministre des PTT (PS).
Jean Laurain, ministre des Anciens Combattants (PS).
Catherine Lalumière, ministre de la Consommation (PS).
Marcel Rigout, ministre de la Formation professionnelle (PCF).
Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'extension du secteur public (PS).
Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés (PS).

ACCORD PS-PCF

Un texte de référence pour les années à venir

« *ACCORD satisfaisant* », « *Bon résultat* », « *Texte de combat pour la période à venir* », les satisfecits ne manquaient pas mardi à la réunion du comité directeur pour qualifier l'accord signé la nuit précédente entre le Parti socialiste et le Parti communiste. Il est vrai que ce texte, entérinant « *une solidarité sans faille* » à tous les niveaux de collaboration des deux grands partis de gauche, marque une date de l'histoire politique française.

Si cette déclaration n'a pas justifié l'entrée de ministres communistes au gouvernement, elle l'a permise. Par-delà son contenu, en effet, c'est sa concrétisation immédiate au niveau gouvernemental qui donne à cet accord tout son poids. Cela dans la droite ligne de ce qu'avait prévu François Mitterrand, qui, se souvenant sans doute de l'« *accord gouvernemental* » conclu le 13 mars 1978 entre les deux tours des législatives, a rappelé tout au long de sa campagne que les négociations ne pourraient intervenir qu'« *au lendemain des élections afin d'éviter toute ambiguïté électorale* ».

La ligne directrice qui apparaît à la lecture de la déclaration commune réside dans l'engagement des deux partis à appliquer le programme présidentiel exposé par François Mitterrand lors de sa campagne.

De là découlent un certain nombre de propositions que le PCF a accepté de reprendre à son compte. Le premier volet et non des moindres concerne la solidarité à tous les niveaux, y compris au sein des entreprises, ce qui permet au Parti socialiste de prévenir tout « *dérapage* » sur ce terrain.

Le deuxième volet définit l'ampleur et le rythme des transformations sociales — notamment les nationalisations —, thème qui avait été à l'origine de la rupture de l'union par le PCF voici trois ans. Ces transformations tiendront compte de la crise du monde occidental, et les nationalisations n'excéderont pas le nombre déterminé par le président de la République.

Le troisième volet enfin, prend en compte les grands problèmes internationaux et rejoint l'analyse qui en a déjà été faite par le PS : négociation sur les missiles soviétiques et les fusées américaines ; retrait des troupes soviétiques en Afghanistan ; droit à l'existence d'Israël et droit à une patrie pour la Palestine dans la lignée des accords de Camp David ; participation active de la France à la CEE ; autodétermination du peuple polonais et solidarité avec les peuples du tiers monde à la recherche de leur émancipation.

Georges Marchais soulignait voici peu qu'au-delà des divergences il fallait s'attacher aux convergences existantes entre les deux partis de gauche. Celles-ci, depuis mardi, sont nombreuses. Il ne reste qu'à les mettre en œuvre.

J.B.

Déclaration commune du Parti socialiste et du Parti communiste français

« REUNIS au lendemain des élections législatives comme ils en étaient convenus, les représentants du Parti socialiste et du Parti communiste français se félicitent du choix que vient de faire le peuple français, qui a confirmé le 21 juin son vote du 10 mai en donnant à la majorité présidentielle une large majorité à l'Assemblée nationale.

Les conditions sont ainsi créées pour mettre en œuvre le changement attendu par le pays.

En vue de parvenir à une orientation gouvernementale commune, les deux partis ont consacré l'essentiel de leur discussion aux points qui étaient restés en débat lors de leur précédente rencontre.

Conscients des devoirs que leur dicte la situation, les deux partis se déclarent décidés à promouvoir la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. Ils le feront à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer ; ils le feront au gouvernement, dans une solidarité sans faille ; ils le feront dans les collectivités locales et régionales, dans les entreprises, en respectant les fonctions propres des institutions et des partis. A cet effet, tout en réaffirmant leur attachement à la personnalité propre et aux positions fondamentales de chacun de leurs partis, ils prendront pour base dans tous les domaines les choix faits par le pays et les convergences vérifiées dans leurs discussions.

La politique de changement, qui est d'ores et déjà engagée par les premières mesures gouvernementales, continuera. Les engagements seront tenus. Ce changement se fera, comme il a commencé, par la voie démocratique, à partir de la volonté exprimée par le suffrage universel.

Ce changement comportera en particulier les nouvelles mesures de justice sociale et d'élévation des ressources des plus défavorisés, qui devront être prises dès les prochains mois. Il se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers.

Dans le même esprit, les deux partis pensent que, à l'issue des négociations en cours entre les organisations syndicales et le patronat, devrait être préparée, dans les meilleurs délais, la législation sur la diminution du temps de travail. Puis, le cadre légal étant fixé, devraient s'engager, sous l'impulsion du gouvernement, de nouvelles négociations pour préciser branche par branche, et le cas échéant par entreprise, les modalités et les calendriers d'application.

Les deux partis considèrent que l'extension du secteur public sera une garantie de l'efficacité et de la démocratisation de la planification. Ils se déclarent d'accord pour que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai.



Lionel Jospin, Georges Marchais viennent de conclure l'accord de « *solidarité sans faille* ». (Photo Gamma)

Dans la situation du pays, les deux partis estiment nécessaire l'élaboration d'un plan de redressement de deux ans qui crée les conditions d'une nouvelle croissance économique et d'une lutte efficace contre le chômage. Ils soutiendront une politique de réduction des inégalités sociales. Ils agiront pour la garantie et l'extension des libertés, pour le développement des droits des travailleurs, pour la démocratisation de la vie nationale.

Les deux partis soutiendront l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif, en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays. Dans cet esprit, ils se prononcent pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2.

Les deux partis agiront pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité. Ils donnent à ces principes une valeur universelle.

En vertu de ces principes, ils affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement, et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère.

Prenant acte de la situation créée par les accords de Camp David, ils réaffirment le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël et de tous les Etats de la région, en même temps que le droit du peuple palestinien à une patrie.

Les deux partis soutiendront activement la participation de la France à la CEE, à ses institutions, et à ses politiques communes, dans le respect de sa liberté d'action et de ses légitimes intérêts. Ils appuieront des politiques communes sur le plan social, pour la défense de l'agriculture et des secteurs menacés, pour la vitalité de la recherche et des industries de pointe.

Les deux partis ont évoqué l'évolution de la situation en Pologne, et souhaitent que ce pays et son peuple conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés.

Ils expriment, tant sur le plan économique que politique, leur solidarité avec les peuples du tiers monde qui, comme au Salvador et au Nicaragua, luttent pour leur émancipation nationale, leur développement, et leur libération démocratique et sociale. »

Autres temps, autres mœurs

LA nouvelle opposition cherche un nouveau style. Nous venons d'en avoir un aperçu dans un communiqué de presse de l'UDF, publié mardi, dans lequel on trouve cette phrase étonnante : « Plus d'un électeur socialiste doit aujourd'hui se sentir cocu après l'annonce de l'accord PS-PCF. » Ce n'est sans doute pas facile de se retrouver dans l'opposition après vingt-trois ans de pouvoir, mais on pouvait espérer mieux... La droite, à bout d'arguments, n'aurait-elle qu'un seul recours : les écarts de langage ? Si l'UDF a décidé de situer le débat politique au niveau du théâtre de boulevard, c'est sans doute en proie à une terrible crise de jalousie qu'elle a prononcé ces paroles. Trompée par le RPR, battue par les électeurs, elle en est réduite aux invectives. Si c'est ainsi que l'opposition croit sortir de son infortune, gageons qu'elle y restera longtemps !

C. P.

Les entretiens du jeudi

• *Jeudi 25 juin.* — Paul Quilès et Véronique Neiertz, de 19 heures à 21 heures, salle Marie-Thérèse Eyquem, 10, rue de Solférino.

• **Paul Dijoud**, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, battu dans la deuxième circonscription des Hautes-Alpes dimanche par le socialiste Robert de Caumont, a démissionné mardi de son poste de maire de Briançon.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES DU PS

Congrès à Villeurbanne

Les 23, 24 et 25 octobre 1981

LE comité directeur du Parti socialiste s'est réuni mardi après-midi sous la présidence de Louis Mermaz afin d'étudier entre autres, la réorganisation des instances dirigeantes du Parti. Depuis la victoire de François Mitterrand le 10 mai dernier, un certain nombre, de secrétaires nationaux, dont notamment Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement ou encore Michel Rocard, ont été appelés à des tâches gouvernementales.

Dans un premier temps, avant que tout autre débat ne commence, Louis Mermaz a abordé le problème du congrès. Les quelques suggestions qu'il a faites sur la date et sur le lieu ont été adoptées à l'unanimité. Le congrès se tiendra les 23, 24 et 25 octobre à Villeurbanne. Plusieurs phases précéderont ces trois jours : à la mi-septembre il y aura un comité directeur de synthèse, les sections voteront du 2 au 9 octobre, enfin le 18 octobre les diverses motions en présence seront discutées.

Lionel Jospin a rappelé la raison d'être de cette réunion : « *La victoire, la composition du gouvernement nous ont privés d'hommes de femmes particulièrement compétents, de militants de grande qualité.* » Il a estimé que le parti se trouvait dans « *une phase nouvelle de son histoire. Il doit être organisé différemment, car il est confronté à d'autres données. Ce qui a été indispensable à l'époque où nous étions dans l'opposition n'est plus fondamental* ». Pour Lionel Jospin il s'agit de « *remplir des postes de titulaires laissés vacants* » plutôt que de procéder à une « *refonte et à un bouleversement du secrétariat National* ». C'est dans cette optique qu'il a présenté la liste des nouveaux membres du bureau exécutif, puis celle du secrétariat national.



Louis Mermaz : d'une présidence à l'autre.

Tous les courants du Parti sont représentés.

Courant A. Les titulaires : Anne Tregoüet, Alain Busnel, Jean Pronteau, Jean-Paul Bachy, André Laignel. Les suppléants : Françoise Seligmann, Bertrand Delanoë.

Courant E. Les titulaires : Didier Motchan, Jean Besse.

Courant B. Les titulaires : Roger Fajardie, Marie-Jo Pontillon, Daniel Percheron et Bernard Desrosiers. Les suppléants : Jean-Claude Routier-Leroy et Martine Buron.

Courant C. Les titulaires : Robert Chapuis, Dominique Taddei, Marie-France Lecuir. Les suppléants : Marie-Noëlle Lienemann, Daniel Frachon, Gérard Fuchs.

En ce qui concerne le secrétariat national, Jean Poperen, en plus du secteur élections, s'occupera des relations extérieures Jean Pronteau du secteur études ; Pierre Guidoni des collectivités locales ; Bertrand Delanoë du secteur presse ; Michel Pezet aura la charge du secteur cadre de vie, environnement et urbanisme, Annette Chépy qui exercait précédemment une partie de cette charge ayant manifesté le désir de se consacrer uniquement à sa tâche de député. Jean Besse remplacera Michel Coffineau aux entreprises.

Didier Motchane enfin entrera au secrétariat national bien que sa fonction n'ait pas été encore définie. D'autre part François Mitterrand ayant remis ses mandats dès le début de la campagne présidentielle a décidé de ne plus faire partie du comité directeur, c'est Alain Barrau qui le remplacera. Toutes ses propositions ont été adoptées à l'unanimité.

En conclusion, Lionel Jospin a fait part de la seule candidature qu'il a reçue pour la présidence de l'Assemblée nationale : celle de Louis Mermaz. Il a fait procéder à un vote formel et toute l'assistance s'est prononcée « pour » à l'unanimité.

D'autre part, Pierre Joxe, ministre de l'Industrie dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy, a fait savoir mardi dans la matinée qu'il posait sa candidature à la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

CH. M.

Alain Barrau, nouveau membre du comité directeur

«Le parti doit rester une force politique complète»

AU moment d'engager la campagne qui devait le mener à la victoire, François Mitterrand avait tenu à remettre les mandats qu'il exerçait au sein du Parti socialiste, celui du premier secrétaire, bien sûr, mais également celui de membre du comité directeur.

Ce dernier, lors de sa réunion de mardi, a donc procédé à son « remplacement » et a désigné Alain Barrau, trente-quatre ans, qui siègera désormais parmi les 131 membres du « parlement » du Parti socialiste.

Secrétaire général de la délégation socialiste française du Parlement européen, puis secrétaire de l'Union des partis socialistes de la Communauté, mais aussi spécialiste de la vie associative, Alain Barrau était précédemment au cabinet de François Mitterrand.

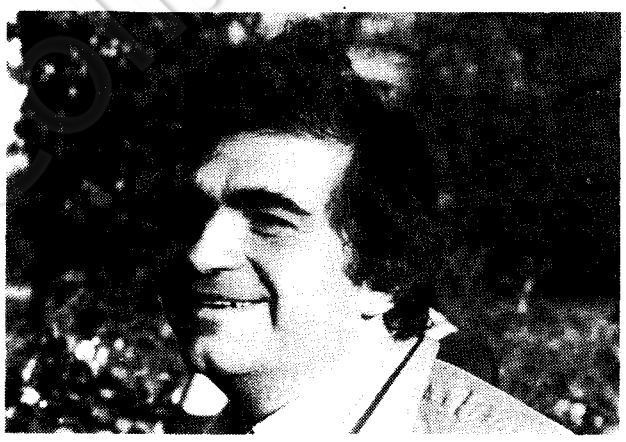

Alain Barrau : « *C'est très impressionnant de succéder au comité directeur à François Mitterrand.* »

Sur sa nomination, sur le rôle que doit aujourd'hui jouer le parti, il donne ici ses premières impressions : « *C'est très impressionnant de succéder, au comité directeur, à François Mitterrand. J'ai déjà travaillé au secrétariat national aux associations à la suite du décès de Marie-Thérèse Eyquem, puis comme délégué aux affaires européennes. J'espère que cela me permettra de me montrer digne des nouvelles responsabilités qui me sont confiées. Pour tout socialiste, succéder, à celui qui est devenu président de la République, dans l'instance politique du parti le plus important, c'est un honneur et une émotion.*

» *Je crois que le parti a un rôle très important à jouer à l'égard des instances gouvernementales et de l'immense groupe parlementaire. Il faut arriver à affirmer les prises de positions spécifiques du parti par rapport à la présidence, au gouvernement et au groupe parlementaire. Il faut demeurer force de proposition et lieu d'expression permettant de représenter l'avis de la population, l'avis des militants, face aux décisions qui sont prises. Le parti doit rester une force politique complète, et pouvoir dire que tel ou tel aspect des décisions gouvernementales n'est pas resenti de la manière attendue par la population. Il faut avoir une capacité de critique au sens le plus large. Nous avons toujours le même souci de former un grand parti de masse.* »

Les réactions après l'entrée des communistes au gouvernement

A TRAVERS LA PRESSE NATIONALE

L'Humanité reprend l'interview de Georges Marchais accordée à TF1 mardi soir. C'est là son seul commentaire sur l'événement que représente l'entrée des communistes au gouvernement. Seul un trait est souligné : « C'est la première fois depuis trente-quatre ans que les communistes participent au gouvernement de la France. » André Wurmser dans son billet quotidien note toutefois : « Je sais comme vous que trois coups ont été portés : le premier a renversé le souverain, le deuxième a chassé ses vassaux, et le troisième a ouvert aux communistes les portes du gouvernement. »

Le Matin : « Une telle coalition, sans précédent dans notre histoire, pose trois séries de questions qui ressortissent d'abord à l'attitude du PCF dans cette affaire, ensuite aux avantages ou inconvénients d'une telle présence sur le terrain de la politique intérieure, enfin à la définition de notre diplomatie, ce dernier point étant probablement essentiel pour l'avenir. L'accord entre le PCF et le PS intervenu dans la nuit de lundi à mardi ne laisse pas d'être troublant. Comment se peut-il que les dirigeants communistes aient renoncé à tout ce qui faisait, voilà seulement quarante-huit heures, la spécificité même de leur idéologie et les fondements de leurs liens avec l'URSS ? »

Le Quotidien de Paris : « François Mitterrand ne se fait certainement pas d'illusions sur la sincérité avec laquelle les dirigeants communistes ont conclu un accord politique de gouvernement avec le PS... Ce que chacun perd dans cette alliance est évident... »

Libération : « ... Naturellement, tous les agents du KGB, tous ceux qui croyaient dur comme fer (cf. le rideau du même nom) que le « *bilan de l'URSS était globalement positif* » tous ceux qui ont avalé le soutien à l'intervention soviétique en Afghanistan, devront manger en silence leur carte de membre du parti, et leur exemplaire dédicacé de l'œuvre écrit de Georges Marchais. »

L'Aurore : « Partout où il a été au pouvoir, le communiste a toujours sonné le glas des libertés fondamentales. Ses épigones français sont désormais associés au gouvernement de la France ; cette décision, le chef de l'Etat l'a prise en l'absence de toute nécessité politique objective. »

A L'ETRANGER

Japon. — Le chef de cabinet du premier ministre japonais, Kiichi Miyazawa, a déclaré mercredi qu'il ne croyait pas que la politique étrangère française sera affectée par la participation de quatre ministres communistes au nouveau gouvernement de Pierre Mauroy.

M. Miyazawa a souligné que le Parti socialiste et le Parti communiste français avaient conclu entre eux un accord politique portant à la fois sur les affaires étrangères et sur les affaires intérieures.

Il a également exprimé la conviction que la participation de communistes au gouvernement n'inquiétera pas outre mesure les pays de l'OTAN.

Allemagne de l'Ouest. — Le chancelier Helmut Schmidt a estimé mardi soir que l'entrée de quatre ministres communistes au sein du gouvernement français « *ne modifiera en rien les relations franco-allemandes* ».

« *Je crois que cette arrivée de ministres communistes au gouvernement trouvera un écho en Union soviétique et en Italie où on la jugera comme très intéressante* », a ajouté le chef du gouvernement ouest-allemand au cours d'un dîner avec la presse étrangère.

URSS. — Moscou a accueilli avec prudence la nomination de quatre ministres communistes à Paris. Le Kremlin ne veut surtout pas donner l'impression de « *s'immiscer dans les affaires intérieures de la France* ».

Réaction dominante : le PCF aura-t-il la capacité de contrebalancer les « *tendances atlantistes* » des dirigeants socialistes français dénoncées avant l'élection du président Mitterrand par la *Pravda*. Mais surtout, quelle sera la politique étrangère de la France?

• **L'agence officielle soviétique Tass** a annoncé tôt mercredi matin, sans commentaire, la formation du nouveau gouvernement français, précisant cependant que « *des représentants du Parti socialiste et du Parti communiste, de même que du Mouvement des radicaux de gauche* », entrent dans sa composition.

Les effets du changement: le bouchon de Chambéry va pouvoir sauter

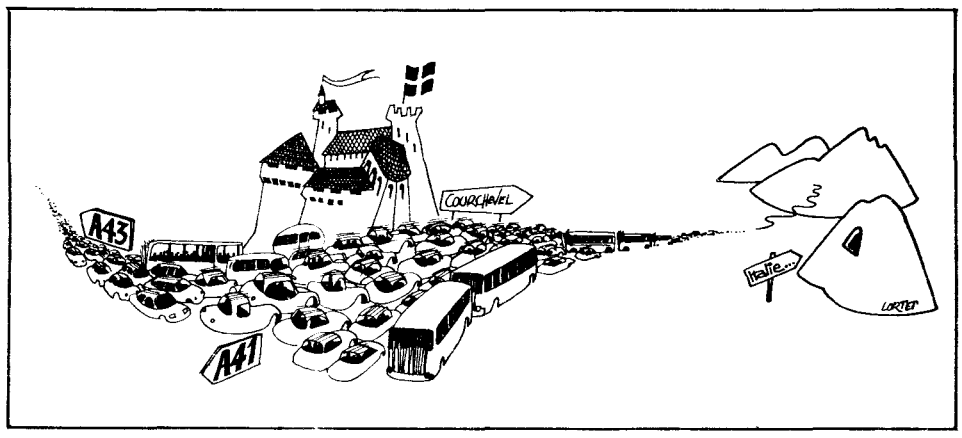

SUR les cartes routières il semble qu'une autoroute permette facilement aux automobilistes venant de Lyon ou de Genève d'aller vers les stations de montagne ou vers le tunnel de Fréjus et l'Italie... En fait ils découvrent qu'il leur faut quitter l'autoroute et se lancer dans les embouteillages urbains dans la traversée de Chambéry avant de retrouver une autre autoroute.

C'est le fameux bouchon de Chambéry avec ses 45 000 véhicules/jour. L'Etat avait prévu un contournement autoroutier que devait réaliser la société concessionnaire l'AREA. La facture devait s'élever à 300 millions de francs. L'AREA fut alors dispensée de contournement.

Sans consulter personne l'Etat avait tout simplement décidé que la jonction entre les autoroutes pourrait se faire à travers Chambéry, par une voie rapide urbaine portée à deux fois trois voies. De plus il exigeait, des treize communes du syndicat intercommunal concerné, une participation de 82 millions de francs.

Démarches, protestations, rien n'y faisait. Les collectivités locales pour tenter de débloquer cette situation se montrèrent raisonnables et proposèrent une contribution de 36 millions, avec le soutien du conseil régional Rhône-Alpes lui-même. Mais l'Etat restait sur ses positions...

Commencés il y a sept ans, les travaux presque achevés étaient bloqués depuis décembre dernier. Louis Mermaz, le nouveau ministre de l'Equipement et des Transports, a fait savoir au président du conseil général de la Savoie, Louis Besson, que les négociations pourront reprendre sur la base des propositions des collectivités locales.

Mais la facture de la voie rapide urbaine s'élève maintenant à 350 millions... dont 52 % pour l'AREA, 26 % pour l'Etat et 22 % pour le syndicat intercommunal.

Louis Mermaz a précisé qu'en cas d'aboutissement des négociations les travaux reprendraient immédiatement, ce qui permettrait la mise en service de la voie rapide sur deux fois deux voies en septembre 1981, et sur deux fois trois voies pendant l'hiver de 1981-1982.

A l'occasion du 10 mai dernier bien des bouchons ont sauté... c'est bien au tour de celui de Chambéry.

Philippe LERAY

NOUVELLES DU PAYS

• DU MIDI-PYRENEES : Montauban-Castelsarrasin par autoroute.

L'autoroute A61 doit relier la Méditerranée et l'Atlantique, de Narbonne à Bordeaux, en passant par Toulouse. Le 17 juin un nouveau tronçon vient d'être ouvert à la circulation. Il relie Montauban à Castelsarrasin, dans le Tarn-et-Garonne. Pour que la jonction soit complète il ne reste plus à ouvrir que le tronçon de 49 kilomètres reliant Castelsarrasin et Agen (en 1982) et la rocade de Toulouse reliant l'échangeur Est à l'échangeur Ouest, rocade qui ne semble pas sur le point d'être réalisée.

• DE RHONE-ALPES : Le TGV treize fois par jour en septembre.

A partir du 27 septembre prochain, la liaison Paris-Lyon sera assurée treize fois par jour par le « train à grande vitesse ». Mais ce TGV ne roulera à grande vitesse que sur une partie du parcours. Le prix du billet sera calculé en fonction de l'ancienne ligne longue de 512 kilomètres contre 426 pour la nouvelle. Ce qui mettra le prix du billet à 434 francs en première et 290 francs en seconde. Il ne devrait pas y avoir de supplément à payer.. il y en aura sur certains trains et aux jours de pointe. De plus il faudra obligatoirement réserver : ce qui fera 7 francs de plus. En attendant la mise en service complète de la nouvelle ligne, Lyon sera à 2 h 40 de Paris, Genève à 4 h 20, Saint-Etienne à 3 h 30...

Les transports en Ile-de-France

② La région doit en avoir la maîtrise dans l'intérêt des usagers

La politique des transports en Ile-de-France, au cours de ces dernières années, a surtout tenu compte des voitures en donnant priorité aux voies radiales, a amené un désengagement progressif de l'Etat dans les investissements et a pénalisé les usagers en leur faisant payer de plus en plus cher l'obligation d'aller habiter de plus en plus loin de Paris. Gilbert Bonnemaison, président du groupe socialiste au conseil régional, dénonce cette façon d'opérer (*Combat socialiste*, n° 78, du 16 juin) et présente aujourd'hui l'autre politique possible et nécessaire.

AVANT d'évoquer ce que devrait être la politique des déplacements en région d'Ile-de-France, il est nécessaire de rappeler que celle-ci n'est que la façon de tenter de résoudre les problèmes engendrés par l'éloignement du domicile et des lieux de travail, de consommation et de loisirs. Aussi la première réponse à apporter réside avant tout dans la localisation des emplois, des logements et des équipements, au sens large, sur l'ensemble de la région. La politique d'aménagement régional ne saurait être la juxtaposition d'une politique de déplacements, d'une politique de logement. d'une politique d'équipements... définies indépendamment les unes des autres. Il faut les concevoir comme un tout, en tenant compte de leurs interrelations et des cohérences nécessaires.

Priorité réelle aux « collectifs »

La politique des déplacements elle-même doit être axée sur une priorité effective aux transports collectifs qui devront, non seulement permettre l'accès aux lieux de travail, mais également aux équipements collectifs et aux loisirs. Bien évidemment ils ne pourront pas assurer la totalité des déplacements car ce serait un gaspillage économique considérable : la voiture particulière reste à la fois le moyen de transport le plus commode, le plus économique et le plus économe d'énergie pour de multiples déplacements.

Carte de transports

Les transports collectifs doivent cependant permettre des possibilités de choix effectifs pour les usagers obligés, le plus souvent, d'utiliser leur voiture faute d'autres moyens de transports ; en tout état de cause, ils doivent offrir la possibilité de se déplacer à tous ceux, et ils représentent plus de 40 % de la population, qui n'ont pas d'autres moyens de le faire : enfants, personnes âgées, handicapés, économiquement faibles, membres d'une famille ne disposant que d'une voiture déjà utilisée par ailleurs, etc.

La priorité aux transports collectifs doit être concrétisée non seulement pour les investissements en infrastructures, mais aussi par :

• Des améliorations quantitatives et qualitatives de l'offre des transports collectifs, en particulier en banlieue pour des liaisons périphériques, un effort spécifique devra être fait pour les parties de la région Ile-de-France qui ne sont pas comprises dans le périmètre actuel des transports parisiens et qui ont été traitées en parents pauvres.

• Le maintien, en francs constants, des tarifs à la valeur atteinte en 1978, c'est-à-dire avant la décision gouvernementale d'engager le rattrapage.

• La mise en œuvre d'une tarification sociale pour certaines catégories d'usagers.

• La délivrance à tous les salariés d'une carte de transports payée par les employeurs et permettant l'accès aux moyens de transports collectifs les amenant à leur travail.

• Sur le plan technique les moyens de transports devront être adaptés aux types de déplacements à satisfaire : en effet le métro pour tous n'est pas la panacée partout et toujours. Les solutions ferroviaires et le métro doivent certes être employées si elles répondent au problème posé ; le tramway, l'autobus en site banal ou en site propre, mais également les modes d'utilisation collective des moyens de transports individuels (taxis collectifs, clubs-voitures, etc.) devront avoir leur place dans le système de transports de la région.

Dans le domaine routier la politique que nous préconisons s'articule autour des axes suivants :

• Ne pas accroître la capacité du système de voirie convergeant vers Paris : seules devront être réalisées des opérations radiales ayant pour objectifs une redistribution de l'espace collectif entre ses différents usages (voiture, deux roues, piétons, activités de la rue) et une meilleure intégration de l'infrastructure routière dans l'espace urbain et par rapport aux riverains.

• Ne pas refuser de réaliser des infrastructures routières par principe, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires : désenclavement de secteurs, franchissement de barrières géographiques, contournement de zones d'habitat ; la définition des besoins de la population et des projets y répondant devra de toutes façons être effectuée avec les usagers et leurs représentants ;

• Ne pas faire systématiquement des autoroutes qui sont une solution lourde pour des flux importants ; le type de voies à réaliser, leurs caractéristiques, devront être adaptés à chaque cas et sans que la priorité soit donnée à la seule fluidité du trafic.

Transfert des compétences

Enfin, du point de vue institutionnel, nous considérons qu'il appartient non plus à l'Etat, mais aux responsables élus de la région au suffrage universel :

• De mettre en œuvre la planification urbaine et corrélativement celle des transports, en veillant à instituer des processus d'élaboration démocratique de cette planification qui y associent les représentants des usagers des transports et des salariés des entreprises de transport intervenant dans la région.

• De déterminer les objectifs de la desserte.

• De décider de la réalisation des investissements : en particulier ceux effectués par la SNCF et la RATP devraient recevoir un avis favorable des élus régionaux pour faire l'objet d'un financement régional.

On le voit, il s'agit d'un transfert important de compétences de l'Etat vers la Région ; celui-ci ne peut être viable que si les moyens financiers sont accordés à la région pour assumer ses nouvelles charges.

Sur le plan des investissements (transports en commun ou routiers) l'Etat pourrait intervenir contractuellement pour une part correspondant aux fonctions de type national des infrastructures régionales.

Sur le plan des coûts de fonctionnement du réseau de transports collectifs (8,7 milliards de francs en 1978), deux dispositions permettraient de financer les propositions que nous formulons :

• Possibilité de porter le taux de versement transport payé par les employeurs jusqu'à 3 % des salaires : en fait une augmentation de 0,3 % des taux actuellement en vigueur serait, dans un premier temps, suffisante.

• Transfert, à la région, de 40 % du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers qui y sont vendus.

Gilbert BONNEMAISON

Le raffinage malade des prix

S'IL fallait caractériser d'un trait la situation de l'industrie pétrolière, après la présentation mardi du rapport annuel de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (UCSIP) par son président, François Bizard, c'est bien la morosité qui la résumerait le mieux.

A cela plusieurs raisons. Tout d'abord, l'augmentation des prix des pétroles bruts, *« massivements relevés »* en 1980 par les pays de l'OPEP (+ 35 % entre le 1er janvier et le 31 décembre), génératrice *« d'inflation, de récession et de difficultés de alance des paiements »*.

Ensuite, la diminution, plus importante que prévu, de la demande, jointe aux efforts d'économie et de production, qui a eu pour effet l'apparition d'excédents sur le marché mondial et a entraîné une dégradation des résultats financiers des groupes pétroliers. C'est pourtant des résultats financiers que dépend, a estimé François Bizard, le niveau des investissements consentis pour l'exploration.

Mais ce sont surtout sur les difficultés que rencontrent les industriels du raffinage devait insister le rapport annuel de l'UCSIP, cela à la veille de prélèvements fiscaux supplémentaires décidés par le Conseil des ministres du 10 juin. Rappelant que le raffinage a connu au cours de l'année 1980 de sérieuses difficultés de par le monde, François Bizard a souligné que cette activité, était en France, dans une situation « critique », d'une part, à cause du régime de prix institué en 1973, d'autre part, à cause de la décision, prise le 7 février dernier par le précédent gouvernement, de ne pas répercuter les variations importantes du cours du dollar.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le relèvement de 15 centimes par litre des prix des carburants, décidé le 11 juin, soit jugé insuffisant, puisqu'il assure la répercussion d'un cours du dollar d'environ 5 francs, alors que celui-ci dépasse depuis un mois et demi 5,50 francs. Ce niveau de prix a d'ailleurs occasionné des pertes de plus de 5 milliards de francs en 1980 à l'industrie du raffinage. Et il est à prévoir que de nouvelles augmentations soient décidées prochainement.

Pour permettre à cette activité de survivre, François Bizard a souhaité une nouvelle fois *« la liberté des prix »* ou, *« à défaut, un dispositif ne présentant pas les lacunes de la formule actuelle et dont l'application automatique aurait un caractère contractuel »*.

D. F.

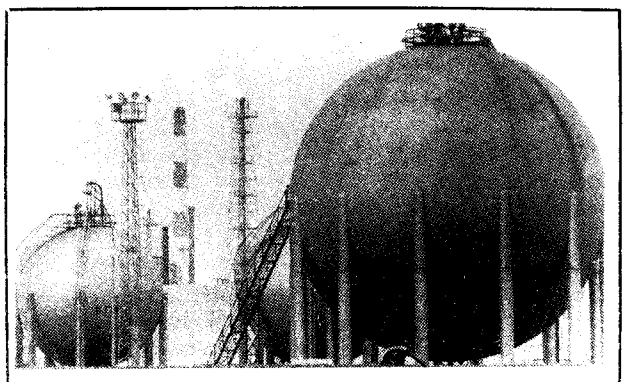

Les comptes de «Total»

La Compagnie française des raffinages du groupe Total a annoncé mardi, une perte de 7 millions de francs pour l'exercice 1980, contre un bénéfice de 204 millions de francs en 1979, selon les résultats consolidés, et a dénoncé, par ailleurs, le système actuel de taxation

M. Guilbaud, qui présentait les comptes de la société à l'assemblée générale des actionnaires, a affirmé que le système de fixation des prix des carburants et du fuel domestique par le gouvernement *« conduit l'industrie française du raffinage à la ruine »*.

POLITIQUE EUROPEENNE

Le financement agricole remis en question

Semaine chargée à Bruxelles. Après la réunion des ministres des Affaires étrangères, lundi et mardi, en vue de préparer le Conseil des chefs d'Etat des 29 et 30 juin, les ministres de l'Industrie se retrouvaient, eux, mercredi 24 juin, pour définir les grandes lignes d'une politique sidérurgique européenne.

LES ministres des Affaires étrangères, outre la préparation du Conseil des chefs d'Etat, ont réexaminé le dossier des relations commerciales avec le Japon. Sans résultat tangible. Pourtant, le déficit commercial de la CEE avec le Japon (11 milliards de dollars en 1980) a augmenté de 49 % dans les quatre premiers mois de 1981.

Cette absence de position commune des Dix pour négocier avec les autorités de Tokyo risquera de peser lourd à Ottawa les 20 et 21 juillet lors du sommet économique occidental, quand il s'agira de présenter un front uni face aux Américains. Seul le principe d'une rencontre périodique avec les Etats-Unis et le Japon a été retenu, afin de surveiller *« le bon fonctionnement des échanges »*.

Toutefois, le fait marquant en ce début de « semaine européenne » a été la remise d'un rapport de la commission sur la réforme du budget agricole.

Pour éviter que ne se reproduisent les événements de 1980 à propos de la contribution britannique, la commission a proposé un *« impôt de solidarité au profit de la Grande-Bretagne »*.

En clair, la commission suggère qu'une compensation financière soit donnée chaque année à la Grande-Bretagne pour son déficit agricole. Cette *« prise en charge »*, par le biais d'un *« correctif agricole »*, mal défini, affecterait surtout les pays les plus riches, dont la France. Ces derniers pourraient ainsi être amenés à rembourser des sommes perçues au titre du Fonds agricole communautaire.

Voilà qui va certainement ranimer les *« petites guerres »*. En effet, la commission, saisie à titre consultatif en mai 1980, jette là un bien curieux pavé dans la mare, avant le Conseil des ministres de l'Agriculture du 22 juillet.

Edith Cresson, de son côté, appréciera très probablement le geste. On connaissait, depuis le congrès du CNJA, la position du ministre : *« La contribution britannique au budget européen n'est pas un préalable aux négociations de la PAC. »* C'était avant! Cette réorganisation du budget agricole sera, en effet, très mal perçue par les professionnels français, qui clamaient en 1980 : *« Nous ne travaillons pas pour financer le déficit des Britanniques »*. Les futures négociations, tant des ministres de l'Agriculture que de ceux des Finances (le 23 juillet sur le budget) n'en seront que plus délicates.

Michel RIVIERE

Un patron muré dans le silence

«Si vous faites trois heures de grève, je dépose le bilan », aurait menacé Fernand Blanc, président de la chambre de commerce régionale de Rhône-Alpes, PDG de la société Julien et Mege SA. Cette entreprise produisant des pompes à eau, des compresseurs, des surpresseurs, connaît depuis 1975 de nombreuses difficultés.

Un « dégraissage » d'une cinquantaine de personnes avait alors été opéré sans améliorer pour autant les méthodes de gestion. Celle-ci avait été remise en cause par les délégués du personnel. En vain, puisqu'aujourd'hui, sur quatre cents salariés, Fernand Blanc voudrait en licencier quatre-vingts, soit le cinquième.

Le personnel estime, pour sa part, à l'examen du dossier, que ce projet de licenciement n'est pas justifié, puisque, selon lui, l'actuelle direction se contente de suivre la logique des banques en négligeant systématiquement certains atouts de développement indispensables, comme le secteur commercial et celui de la recherche.

A l'initiative de Pierre Moutin, maire de Decines, conseiller général, et de Jean Poperen, une réunion de concertation a eu lieu à la préfecture avec une délégation du comité d'entreprise. Concertation impossible puisque Fernand Blanc a refusé l'invitation. Selon le chargé des Affaires économiques à la préfecture, qui a tenté de le joindre, *« nous nous sommes heurtés à un mur ou à une fin de non-recevoir »*.

Pour Jean Poperen, *« la conclusion technique n'est pas celle du licenciement. Il faut entreprendre toutes les démarches pour que la direction accepte la concertation. Il n'est pas possible d'accepter qu'elle se dérobe »*. Mesurant l'urgence de la situation, et décidé à renforcer toute négociation au niveau régional et, si besoin est, national, le député s'est en outre engagé à prévenir les ministères engagés.

Quant à Fernand Blanc, pour l'instant, il refuse même de répondre au téléphone.

Bruno ALLIX

Elles ne veulent plus rouler pour des clopinettes

De notre correspondant à Bordeaux

LE fait que les cigares, que ces messieurs aiment tant fumer, soient confectionnés par des mains féminines, n'est sans doute pas étranger à leur prestige. Les ouvrières, qui ont pour tâche de choisir et découper la chape du cigare, sont payées au rendement. Plus elles roulent de cigares, plus leur paye est élevée.

Or, la qualité du tabac n'est pas toujours constante. Pour des raisons d'ordre climatique (température, hygrométrie), les feuilles de tabac peuvent être cassantes et deviennent, dans ces conditions, plus difficiles à travailler. Automatiquement la production s'en ressent, et les salaires qui en résultent aussi. C'est la raison pour laquelle la majorité du personnel de production (150 salariées au total) de la Manufacture des tabacs de Bordeaux, appuyée par la CGT, réclame de ne plus être payée au rendement lorsque la qualité d'un tabac rend son travail délicat.

148 millions de francs de perte

La CGT demande également la possibilité, pour les représentants du personnel, de donner leur appréciation sur la qualité du tabac. Revendication que Pierre Waegaert, directeur de l'usine de Bordeaux, juge irrecevable car elle équivaut, selon lui, à un abandon progressif de la notion de rendement qui entraînerait, d'après ses calculs, une diminution de 20 % de la production.

La SEITA, qui a enregistré pour 1980 une perte nette de 148 millions de francs et dont le secteur « cigares » est particulièrement déficitaire, ne peut, toujours selon Pierre Waegaert, envisager la suppression du travail à la tâche. *« Nos normes de rendement sont tout à fait raisonnables par rapport à l'étranger,* affirme-t-il. *Elles correspondent à 70 % de l'activité qu'un ouvrier normal peut soutenir. »* Aussi propose-t-il comme mesure compensatoire d'accorder une plus grande quantité de tabac, lorsque celui-ci est de mauvaise qualité, afin de diminuer le temps de recherche lors du tri et la mise hors rendement d'une partie de la journée, la norme restant toutefois à respecter. Ce qui signifie, pour une heure de mise hors rendement, une augmentation de 14 % de la production pour les sept heures de travail restantes, ce qui implique le travail pendant les pauses.

Par ailleurs, le personnel d'encadrement conserve l'entière appréciation de la qualité du tabac.

Ces mesures sont jugées tout à fait insuffisantes par la CGT qui n'accepte pas que les ouvrières soient obligées de travailler pendant les pauses pour conserver le même rendement lorsque le tabac est de mauvaise qualité.

Depuis le 10 juin, la grève est reconduite chaque jour après assemblée générale du personnel. D'un côté comme de l'autre, on attend avec impatience la position du ministre de tutelle qui était, jusqu'à dimanche dernier, Laurent Fabius, convaincu du bien-fondé de ses propres positions.

Gérard MUTEAUD

BREF

• **Trois licenciements** déguisés à la SNIAS. dans le cadre du terme du premier contrat de deux ans, la direction locale de Toulouse a pris la décision de ne pas renouveler leur contrat à trois jeunes salariés de la SNIAS. Les organisations syndicales, qui ont reçu le soutien du Parti socialiste, ont décidé de se mobiliser contre cette décision et toute forme de contrat de travail à durée déterminée.

• **Quatre-vingts tonnes** de légumes en provenance d'Espagne et destinées aux pays de la CEE ont été déversées, mardi 23 juin, sur le ballast de la gare de Banyuls-dels-Aspres (Pyrénées-Orientales) par une quarantaine de jeunes agriculteurs qui voulaient protester contre cette concurrence, jugée *« illégale »*.

• **Guerre de la baguette** (suite). Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné deux responsables du syndicat des patrons-boulangers des Bouches-du-Rhône pour diffamation envers Albert Rodriguez, créateur de la baguerre à 1 franc. Dans un communiqué, les deux prévenus avaient mis *« l'opinion en garde sur la précarité de la situation d'Albert Rodriguez »*.



Bain de sang au Maroc

Le roi Hassan II n'a-t-il pas tout fait pour provoquer l'explosion populaire ?

Le calme n'est pas encore rétabli à Casablanca après le dernier week-end sanglant. Soixante-six morts, selon le ministre de l'Intérieur marocain ; plus de deux cents, selon les dirigeants de l'USFP (Union socialiste des forces populaires).

LA monarchie a férocement frappé l'opposition démocratique : aux morts s'ajoutent des milliers de blessés et des milliers d'emprisonnés parqués sur les installations de la Foire de Casablanca, faute de place dans les maisons d'arrêt.

Dès lundi, le premier ministre, et ministre de la Justice, du roi Hassan II, Maati Bouabib, promettait d'asséner bientôt le coup de grâce : il accusait des « *instigateurs* » qu'il avait fait arrêter de s'être livrés au « *pillage* », à la « *dévastation* », et d'être, en même temps, des « *criminels notoires* » ou « *repris de justice* ».

Etre « *repris de justice* », cela témoigne parfois de l'honneur et du courage dans un pays où, depuis des années, la monnaie la plus courante est la répression politique. Dimanche elle a été terrible : ce matin-là, dans le seul commissariat des Roches-Noires, à Casablanca, on a retiré vingt-six cadavres. L'unique « soin » des forces de l'ordre avait été d'y entasser, dans la nuit précédente, les blessés graves. On croirait difficilement une telle sauvagerie si elle n'était relatée, dans le pays même, à Rabat, par un député de l'USFP, Me Mohamed Lyazghi.

L'avocat déclare que les victimes ont été atteintes par balles, et surtout au thorax et à la tête, tandis que le ministre de l'Intérieur se hâte de préciser que les blessures ont été faites « *à l'arme blanche* » ou par des « *objets contondants* » et des « *jets de pierres* ».

Sans doute y a-t-il eu de telles blessures. Mais, s'il n'y avait eu que celles-là, refuserait-on à des familles de reprendre les corps de leurs tués ? Les laisserait-on attendre un permis d'inhumer ?

Hausses de prix vertigineuses

A première vue, le déroulement des événements est d'une simplicité tragique.

Le 28 mai, la hausse des prix annoncée atteint jusqu'à 85 % pour le sucre et 76 % pour le beurre. En moyenne, elle dépasse 30 %. Elle frappe avant tout les produits alimentaires les plus courants. Devant la levée de boucliers des partis politiques, le gouvernement recule, dans un premier temps, et réduit ces hausses de moitié au bout d'une semaine.

Mais le mécontentement reste tel que les centrales syndicales appellent à débrayer. L'UDT (Union démocratique du travail, proche du parti de l'USFP) lance un mot d'ordre de grève générale pour samedi 20 juin.

A Casablanca, la grève vire à l'émeute dans les quartiers pauvres. Les forces de l'ordre écrasent et les blindés y bouclent, depuis dimanche, la nouvelle Médina.

A y regarder de plus près, on peut se demander si la monarchie n'a pas délibérément provoqué l'explosion populaire afin de briser dans l'œuf l'organisation d'un vaste mouvement revendicatif.

Hassan II savait que de telles hausses ne pouvaient que déclencher la colère. Avant de lancer un mot d'ordre de grève, la CDT a voulu rencontrer le premier ministre. Celui-ci a refusé la négociation. Et à peine la CDT avait-elle appelé à la grève générale pour samedi qu'il faisait arrêter, dès vendredi, soixante de ses militants et cadres dans tout le pays.

La guerre en toile de fond

Autre cible du souverain : le quotidien socialiste *Al Moharrir*, empêché de paraître à la veille des troubles. C'est pourtant son rédacteur en chef, Mustapha Kerchaoui, que l'on a fait arrêter chez lui le dimanche 21, comme d'autres dirigeants de la CDT et de l'USFP, dont Me Mohamed Karami, habituel défenseur des syndicalistes.

Ces leaders politiques et syndicaux progressistes sont-ils les « instigateurs » de « pillages » et les « criminels » désignés par le chef du gouvernement ?

Déjà on peut craindre des procès au terme desquels le roi, faisant preuve de sévérité ou de clémence, imposerait une loi d'un autre temps : le pouvoir absolu, pour faire rentrer le pays dans l'ordre à coups d'exemples, alors qu'il s'enlise dans la guerre.

Le chômage, les hausses de prix, plus que la sécheresse exceptionnelle, sont les causes immédiates de la crise. Mais le conflit armé contre le peuple sahraoui n'a-t-il pas aggravé, sinon déclenché, les difficultés économiques ? Et ne s'agissait-il pas, à la faveur des violences, de faire apparaître les revendications sociales comme des trahisons ?

Qui proclame : « *Non à la grève au moment où le Maroc mène la bataille du Sahara* » ? L'UGTM, syndicat faible par le nombre de ses adhérents, mais puissant par les liens qu'il a avec le parti de l'Istiqlal, proche du pouvoir.

En 1975, il suffisait au roi Hassan II d'appeler à la « marche verte » pour faire l'union sacrée de tout le pays à la conquête du Sahara occidental. Voilà comment, aujourd'hui, il remercie son peuple : par un bain de sang.

Les pays africains se penchent sur le problème sahraoui

LES chefs d'Etat des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) se réunissent à partir de mercredi à Nairobi (Kenya). Ce dix-huitième sommet de l'OUA se penchera en premier lieu sur le dossier le plus controversé : celui du Sahara occidental. Dossier d'autant plus brûlant que les relations entre le Maroc et la Syrie en sont à un tournant spectaculaire : le colonel Moammar Kadhafi a entrepris une vaste offensive diplomatique auprès de nombreux pays africains et souhaite, en particulier, se rapprocher du Maroc.

Lors du dernier sommet de l'OUA, la majorité des pays membres était favorable à l'admission en leur sein de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le Maroc avait réussi à bloquer cette admission.

Cette année, l'OUA doit examiner une proposition qui préconise, pour mettre fin au conflit entre le Maroc et le Front Polisario, un cessez-le-feu, le retour des troupes dans leurs casernes et l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination.

Pour un dialogue direct

La Libye, qui fournit une aide au Polisario et reconnaît la RASD, vient de lancer une initiative auprès du Maroc et des Sahraouis pour que s'ouvre un dialogue direct. Solution que les Marocains ont toujours rejetée mais que le Front Polisario réclame.

Face à la confusion jetée par le rapprochement libyo-marocain, l'Algérie vient de réaffirmer son soutien au Front Polisario. Le quotidien *el Moudjahid* a mis en garde, sans les nommer, Libyens et Marocains contre toute tentative visant à se réconcilier au détriment du peuple sahraoui.

A l'OUA, les manœuvres diplomatiques de Kadhafi, qui depuis l'opération tchadienne est très isolé en Afrique, éveillent la méfiance. « *Comment faire croire qu'un fauteur de guerre puisse aussi facilement se muer en un croisé de la paix ?* » demande Arap Moi, futur président de l'OUA.

L'Afrique du Sud

Autre dossier brûlant, celui des liens Etats-Unis Afrique du Sud. Le resserrement de la coopération entre ces deux pays inquiète les Africains. Il semble qu'outre l'accroissement de la formation de personnel militaire, Américains et Sud-Africains envisagent de mettre sur pied une organisation du traité de l'Atlantique-Sud, dont l'Afrique du Sud, l'Uruguay et l'Argentine seraient les principaux membres, alors que le Brésil y est opposé. La commission préparatoire à ce dix-huitième sommet a condamné la coopération entre l'Afrique du Sud et les pays occidentaux. Seule la France de Mitterrand a été jugée favorablement. Au terme du sommet, l'OUA demandera sans aucun doute l'adoption de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Jane Fonda indésirable en Afrique du Sud

L'actrice annonce une campagne contre la complicité avec l'apartheid



PAR deux fois, Jane Fonda et son mari Tom Hayden se sont vu refuser des visas pour l'Afrique du Sud, alors qu'ils se rendaient au Lesotho, puis au Zimbabwe, et qu'ils étaient en transit à l'aéroport de Johannesburg.

L'actrice américaine a protesté contre cette mesure, qui la frappe parce qu'elle a toujours combattu les discriminations racistes. Elle a d'ailleurs annoncé qu'elle et son mari allaient s'engager dans une « vigoureuse campagne » *pour que le gouvernement des Etats-Unis mette un terme à sa* « nouvelle amitié » *avec le régime de l'apartheid.*

« Il ne peut y avoir d'amitié entre une société ouverte et une société répressive », *ont déclaré Jane Fonda et Tom Hayden.*

La fille de Henry Fonda avait été, voici dix ans, par ses interventions dans les bases américaines, l'une des principales figures du mouvement pour la fin de la guerre contre le Vietnam.

A Paris, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a lancé un appel pour la suspension des liens économiques, politiques et militaires avec l'Afrique du Sud. Cet appel demande notamment la suspension de la centrale nucléaire de Koeberg et la cessation de toute fabrication d'armes sous licence française en Afrique du Sud.

Parmi les signataires de l'appel, on relève les noms de Simone de Beauvoir, Michel Leiris, Gilles Perrault, André Wurmser, Jean-Roger Caussimon, Jean Ferrat, Marie-France Pisier, Albert Jacquart, Haroun Tazzief et Jean Picart Ledoux.

Pologne : un scoop de l'agence Tass

L'agence soviétique a été la première à annoncer la création par des communistes durs du forum de Poznan,

L'AGENCE soviétique Tass a été la première à annoncer en Pologne la création d'un forum de Poznan, regroupant des communistes polonais sous la direction d'un chef d'entreprise, Jan Majercak, directeur du groupe électronique Mera. La presse soviétique a fait une large place à la résolution de ce forum qui, comme le Forum de Katowice, demande à la direction du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) de faire preuve de fermeté, notamment à l'égard des médias.

Les participants à ce nouveau forum déclarent partager pleinement l'analyse de la lettre du Kremlin qui mettait en cause la direction de Stanislaw Kania (premier secrétaire du Parti polonais) et de Wojciech Jaruzelski (premier ministre). Tout en affirmant soutenir la ligne du dernier plénum du comité central du Parti polonais, la résolution du Forum de Poznan ne dit mot de la nécessité de poursuivre la politique de dialogue social, point essentiel de ce récent comité central.

Le Forum de Poznan juge que « *les manifestations d'antisoviétisme en Pologne n'ont pas suscité jusqu'à présent de réactions suffisantes* ».

L'éclosion de ce forum de Poznan répond étrangement aux vœux de Moscou, qui ne cesse de clamer comme Prague, Berlin-Est ou Sofia, qu'il est temps d'« *agir activement* », et voit dans les événements de Pologne le résultat de « *l'activité de groupes revanchards, principalement en Allemagne de l'Ouest, qui n'acceptent pas le principe de l'inviolabilité des frontières* ».

C'est le même langage que Moscou tenait à la veille de l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968.



Un nombre croissant de Polonais se réfugient chaque semaine en Autriche. On voit ici le *Chopin Express*, en provenance de Varsovie, à son arrivée à Vienne lundi dernier.
(Photo AP)

Affrontements tribaux au Ghana : 100 morts

DE violents affrontements tribaux viennent d'avoir lieu ce week-end au Ghana, faisant une centaine de morts. Il y a deux mois, ces luttes tribales avaient fait six cents victimes dans la même région de Bimbila, petite localité du centre-est du pays, à 300 kilomètres de la capitale, Accra. Une région extrêmement isolée, coupée en ce moment de toute communication par des pluies abondantes, où vivent les ethnies Kokomba, Dagomba et Namumba, qui restent très attachées à un mode de vie traditionnel. Une économie de subsistance s'y fonde exclusivement sur la culture et l'élevage.

La haine qui règne entre ces tribus ainsi que leur attachement à la loi de la vengeance expliquent sans doute la violence des événements actuels.

Le Ghana, indépendant depuis 1957, a retrouvé un pouvoir civil, en septembre 1979, avec son président Hilla Limann, après sept années de dictature militaire qui laissa le pays face à une inflation considérable. Le Ghana est essentiellement agricole, mais le sous-sol recèle d'importants gisements minéraux.

L'Irak réclame la bombe atomique

LE président irakien Saddam Hussein a appelé mardi « *tous les Etats épris de paix et de sécurité à aider les Arabes à faire l'acquisition de la bombe atomique afin de faire face à celles qu'Israël possède déjà.* » Il préconise un équilibre de la terreur entre Israël et les pays arabes, à l'image de celui qui règne entre les Etats-Unis et l'URSS. « *Je ne pense pas*, a-t-il expliqué, *que l'Union soviétique ou les Etats-Unis veuillent faire usage de la bombe atomique, mais ils n'en continuent pas moins de développer leur arsenal nucléaire.* »

Convaincu qu'Israël possède à l'heure actuelle plusieurs bombes atomiques, Saddam Hussein a évoqué le raid sur la centrale de Tammouz. Il s'agit là, selon lui, d'« *un précédent mondial* » puisque Israël a traversé l'espace aérien de plusieurs pays. Raison de plus pour s'équiper en force nucléaire, estime-t-il. De toute façon, le président irakien n'avait pas attendu ce raid pour prendre cette décision : dès 1969, il avait contacté des pays amis en leur expliquant qu'il s'attendait à ce qu'Israël attaque non seulement les installations nucléaires mais aussi les champs pétrolifères de l'Irak. Il a également annoncé que le réacteur nucléaire de Tammouz serait « *reconstruit demain.* »

Le même jour, mardi, le président irakien a rencontré le « numéro deux » libyen, le colonel Abdessalam Jalloud, qui apportait un message du colonel Moammar kadhafi. L'entretien a porté sur « *la conjoncture arabe et la nécessité d'une mobilisation arabe pour faire face à l'ennemi sioniste* », rapporte l'agence de presse irakienne. Selon le colonel Jalloud, le raid sur Tammouz s'est fait avec l'accord des Etats-Unis et grâce à leurs armes.

François Mitterrand reçoit le vice-président américain

LE vice-président des Etats-Unis, George Bush, devait arriver pour déjeuner à l'Elysée mercredi, au moment même où le nouveau gouvernement Mauroy devait en sortir après avoir été présenté à François Mitterrand.

Mais si le ministère était attendu côté cour d'honneur du palais présidentiel pour la traditionnelle photo de classe (où les communistes font comme on sait leur rentrée), l'adjoint de Ronald Reagan était attendu côté jardin. Il n'était pas prévu qu'il salua les nouveaux ministres.

On sait que Washington voit sans plaisir le PCF entrer au gouvernement de la France. Aussi les déclarations de George Bush étaient-elles attendues avec curiosité. Le futur ambassadeur américain en Allemagne fédérale a-t-il donné le ton mardi ? Arthur Burns a déclaré : « *Il me semble de bon sens de tendre une main amicale au peuple et au gouvernement français* », tout en reconnaissant que lui-même n'avait jamais eu beaucoup de sympathie pour le socialisme, mais qu'il fallait reconnaître les réalités électorales.

François Mitterrand et Pierre Mauroy avaient l'intention d'évoquer devant leur hôte les craintes que suscite en Europe la politique économique et monétaire des Etats-Unis et les risques qu'elle comporte pour l'Alliance atlantique. Ils s'efforceront aussi de convaincre les Etats-Unis de s'engager véritablement dans un dialogue Nord-Sud, seul capable, selon la France, de résoudre à terme la crise économique internationale.

La rencontre aura également pour objet de préparer le sommet des pays industrialisés d'Ottawa où François Mitterrand rencontrera pour la première fois Ronald Reagan.

Bonnes vacances !

Valéry Giscard d'Estaing devait arriver mardi à Athènes. L'ancien président de la République passera ses vacances à Chalkidiki, près du mont Athos, dans le nord de la Grèce. Accompagné de son épouse, il sera l'hôte du richissime homme d'affaires grec Jean Karras. Un entretien privé est prévu avec Constantin Caramanlis, le président de la République grecque.

Uranium : le Brésil rappelle son ambassadeur en Israël

L'AMBASSADEUR du Brésil en Israël, Vasco Mariz, a été rappelé pour consultations par son gouvernement, dans le cadre de l'affaire de l'uranium prétendument exporté par Brasilia vers l'Irak. En annonçant cette nouvelle mardi, le porte-parole du ministère brésilien des Relations extérieures, Bernardo Pericas, a refusé tout commentaire à propos de la gravité d'une telle mesure.

Les observateurs considèrent toutefois ce rappel comme une décision grave de Brasilia, qui va dans la ligne des déclarations extrêmement fermes faites la veille par ce porte-parole. Pericas avait déclaré, lundi, que son gouvernement disposait d'« *informations solides* » indiquant que le MOSSAD (service secret israélien) était à l'origine des fausses informations, publiées notamment au Brésil, sur la prétendue vente d'uranium.

EN 24 HEURES

TIMOR

Djakarta condamné

Le gouvernement indonésien a été condamné « *de crimes contre la paix, d'agression et de génocide* » par le Tribunal permanent des peuples qui a siégé depuis vendredi dernier, à Lisbonnè, afin d'examiner un appel du peuple de Timor-Est. Le Tribunal permanent des peuples, dont le siège est à Rome, a été créé, en 1976, par un socialiste italien, pour se substituer à l'ancien Tribunal Russel.

AFGHANISTAN

Karmal à Prague

Président du Conseil révolutionnaire afghan et secrétaire général du Parti populaire démocratique (PPDA), Babrak Karmal est arrivé mardi à Pargue pour uen visite officielle de quatre jours. La Tchécoslovaquie est, après l'URSS, le deuxième partenaire commercial (50 millions de dollars) de l'Afghanistan.

D'autre part, jeudi 25 juin, à Paris, le Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan organisera à la Bourse du travail, à partir de 19 heures, un meeting-débat auquel participera Véronique Neiertz, membre du secrétariat national du PS.

ESPAGNE

Trois officiers arrêtés

Trois militaires et trois civils ont été arrêtés après avoir éé interrogés par la police, mardi, à Madrid, en rapport avec un possible complot contre la sécurité de l'Etat. Les trois militaires sont deux colonels et un commandant de l'armée de terre.

EGYPTE

Travaux forcés

Cent soixante-six personnes au total ont été arrêtées pour leur participation aux incidents confessionnels qui ont opposé mercredi dernier au Caire les coptes aux musulmans. Elles risquent les travaux forcés à perpétuité.

DANEMARK

Contre Mururoa

Le Danemark est hostile aux esais nucléaires français dans le Pacifique, à Mururoa, a indiqué le ministre danois des Affaires étrangères, Kjeld Olesen.

ZAMBIE

Démenti Américain

Les Etats-Unis ont catégoriquement démenti mardi que les deux diplomates américains dont l'expulsion a été décidée par la Zambie aient été impliqués dans des activités d'espionnage.

OUGANDA

Dans le Nord-Ouest

Des combats entre d'anciens soldats d'Idi Amin et l'armée ougandaise se déroulent depuis lundi après-midi à Arua, capitale de la province du West Nile (Ouganda). En conséquence, six mille à sept mille personnes ont fui au Zaïre.

AMERIQUE LATINE

Manœuvres « Unitas »

Une dizaine de bâtiments de la marine américaine vont participer durant six mois à des manœuvres navales, au large des côtes d'Amérique latine, avec huit pays de cette région, a annoncé mardi le Pentagone. Baptisés Unitas, ces exercices ont pour objectif de tester le système de défense des routes maritimes autour du continent sud-américain. L'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela y participeront.

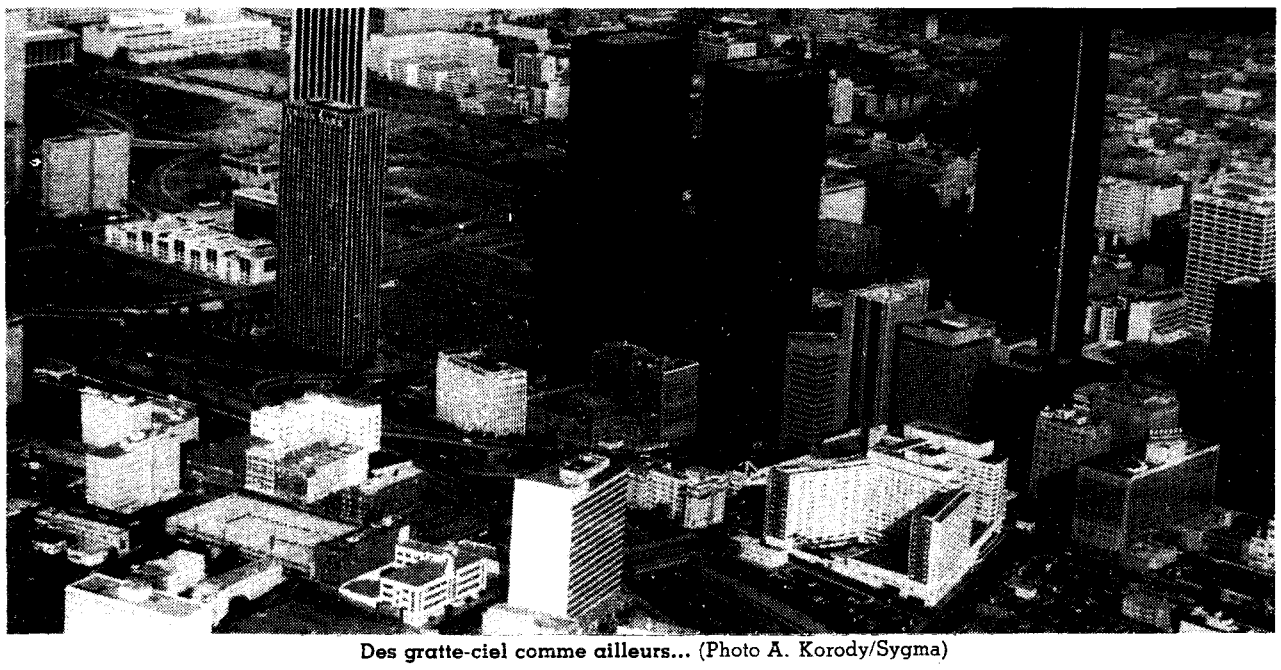

Des gratte-ciel comme ailleurs... (Photo A. Korody/Sygma)

Autres temps, autres mœurs

Après la victoire de la gauche, l'avenir français ressemble-t-il de près ou de loin à l'expérience californienne ?

— En Californie, pour toute une partie de la population, la vie a déjà commencé à changer, sans attendre un bouleversement politique national propice à ce changement. Comment cela s'est-il passé ?

— La vie politique et le militantisme se posent en termes très différents d'ici. Il y a eu conjonction, durant les années 60, de deux courants. D'une part, une révolution culturelle qui produisait de la musique, de nouveaux rapports entre hommes et femmes, un nouveau rapport à la différence, par exemple à l'homosexualité, des structures alternatives, etc. D'autre part, une opposition radicale à la guerre du Viêt-nam, animée par des marxistes d'origine, le marxisme apparaissant là-bas comme quelque chose de plus original qu'en France. La conjonction de ces deux forces a donné la Californie d'aujourd'hui. Ceux qui remettaient globalement en cause leur culture se sont disséminés et ont produit de nouvelles structures socio-économiques : c'est incroyable le nombre de cafés, d'écoles parallèles, de coopératives, de clubs vidéo, d'associations en tous genres, animés par ces gens-là ! Les plus politisés font partie d'une sorte de gauche alternative qui fait, dans un pays sans tradition de gauche, ce que socialistes ou communistes peuvent faire en France : ils découvrent le pouvoir municipal, l'utilisation de la politique dans la ville ou dans l'Etat.

— Maintenant qu'en France le pouvoir politique a changé, une mutation « à la californienne » non seulement dans les structures, mais aussi dans les mentalités ne semble-t-elle pas possible, du fait de la sensibilité de certains courants de la nouvelle majorité : Crépeau, Attali, Rocard ?

— C'est pour ça que sinon Mitterrand n'aurait pas été élu, mais le retour à des valeurs sûres, à un « chez soi » sécurisant, à un « Foutez-moi la paix ». Et d'un autre côté, il y a le développement d'une autre tendance, le « décalage ». Entre ces deux tendances, que va faire le nouveau gouvernement ? Pas simple ! En plus, il y a le PCF, dont les valeurs culturelles ne m'apparaissent pas très différentes des valeurs réactionnaires. La marge de manœuvre est délicate, si l'on veut à la fois changer économiquement et culturellement.

— Mais le pouvoir peut-il imposer des changements culturels sans le désir des gens ?

— Je crois effectivement qu'autour de Mitterrand il y a un certain nombre de personnes qui ont de l'imagination : écrivains, ouvriers, intellectuels, publicitaires, des gens généreux, comme Bombard ou Tazieff. Même si, pour moi, la gauche n'est pas toujours à gauche, c'est à gauche que je cherche la générosité, la créativité. Mais ce ne sera pas facile : il y a la crise internationale, le chômage, le problème de l'immigration. L'état de la France n'est pas simple : il y a une majorité de la France qui est, par exemple, pour la peine de mort ou pour une sévérité accrue à l'égard de la petite délinquance. Il y a d'un côté cette tendance, que j'appellerai le « recentrage » : pas exactement la droite, parce que c'est à nous de faire nos preuves, sans attendre que le régime change les choses à coups de lois. C'est tout de même assez excitant : à nous de proposer et de réaliser un certain nombre de choses que pourront faciliter de nouveaux règlements. C'est un peu la signification de refaire *Libération*, ou de lancer des radios libres : on est dans une situation où, on peut montrer un peu ce qu'on est capable de faire. Alors, expérimentons. C'est l'auditeur, l'usager qui tranchera. Et, dans ce sens, je suis pour l'économie de marché, comme aux Etats-Unis, et contre le service public : on ne se cache pas derrière le fait qu'il y aurait un pouvoir puissant de gauche pour lui faire faire les choses arbitrairement. Donc, en ce sens, je n'attends rien du nouveau gouvernement.

— Quelle différence vois-tu entre les militants de là-bas et ceux d'ici ?

— En France, les énergies s'investissent beaucoup plus dans la vie politique, syndicale, associative. Aux Etats-Unis, il n'y a ni vie politique ni vie syndicale. Quant à la vie associative, elle prend d'autres formes, qui peuvent amener à la création d'une entreprise, par exemple. Ce n'est pas un lieu de bavardage, de confrontation intellectuelle. Il y a l'idée, avant tout, du « Tout est possible ». On se confronte par ce qu'on fait et par ce qu'on est. Il y a une très profonde identité, en Californie, entre le



En patins à roulettes... (Photo J.-P. Laffont/Sygma)

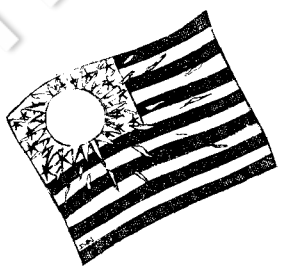

« Aux Etats-Unis, ils n'y a ni vie politique ni vie syndicale. Quant à la vie associative, elle prend d'autres formes. »

Une société schizo

LA fascination californienne ne repose pas que sur des mythes : l'irruption massive de la technologie solaire dans la vie quotidienne, les multiples utilisations de la « puce » de silicium, le foisonnement d'initiatives en tout genre font effectivement de la Californie un laboratoire unique au monde.

Mais la cohabitation de techniciens polarisés sur leurs recherches, de pionniers du « new age » explorant la dimension cosmique de leur être, de minorités ethniques (Noirs, Mexicains) qui en sont au niveau de la survie, de la minorité « gay » reconnue et intégrée jusque dans la police, crée une sorte de société schizophrénique.

On imagine difficilement en effet que des valeurs et des cultures aussi contradictoires se côtoient sans se télescoper. Comment subir l'exploitation la plus dure, comme le font les « chicanos » (immigrés mexicains) et baigner en même temps dans un univers culturel (télé, publicité) qui ne parle que de « mieux vivre » ? La Californie est donc également à la pointe des techniques de crime et de violence, en ce qui concerne le nombre des délits et l'imagination mise en œuvre pour les réaliser.

La Californie est aussi la terre d'élection de multiples sectes inoffensives ou dangereuses comme la fausse secte-suicide de Jim Jones. Les minorités ethniques préservent jalousement leur culture, et restent totalement indifférentes aux idées écologistes.

En ce qui concerne les Blancs, l'ancienne contre-culture s'est répandue à la manière d'une fiole de colorant qui teinte peu à peu toute l'eau où elle se diffuse. Subversion ? Récupération ? Dialectique étrange, qui fait que l'on peut trouver entre les doigts d'un banquier moyen (devenu par ailleurs antisexiste) un joint de californienne premier choix, et qui transforme l'anarchiste Jerry Rubin en businessman au service des petites entreprises ! ■

DOSSIER

californiens

par André KELLER

créatrice et d'un prolétariat dont le souci principal est de survivre.

Alors, qu'avons-nous à apprendre de la Californie, où la plus grosse puissance économique et militaire de la planète intègre sans trop broncher toute une culture du doux, du solaire, d'une sexualité sans normes, de l'épanouissement humain ? Tout un Etat américain est en train sinon de changer de morale et de culture, du moins de se perméabiliser à de nouvelles valeurs, avec la bénédiction d'un gouverneur « branché », Jerry Brown.

Nous avons demandé à Philippe Gavi, journaliste, écrivain, reponsable du dossier « Californie » de la revue *Autrement*, de nous dire ce qu'il pense des modalités du changement ici, en France.

Electronique et solaire

LE militantisme des années 1960 (pour les droits civiques, contre la guerre du Viêt-nam) était moins basé sur l'activité d'organisations structurées que sur la diffusion des idées à travers les médias électroniques. Aux Etats-Unis, le pouvoir est au bout du micro et de la caméra vidéo. L'absence de monopole facilite à chacun l'accès aux moyens d'information. Ordinateur, télévision, vidéo sont les instruments ordinaires d'une vie quotidienne plus démocratique et plus communautaire. L'ordinateur par exemple permet aux gens qui vont travailler de se regrouper dans la même voiture, en « car pools ». Il y a des ateliers de télévision ouverts, où chaque citoyen peut apprendre à réaliser une émission.

Quant au solaire, il y a longtemps qu'il n'est plus, comme aujourd'hui en France, le phantasme de quelques écolos volontaristes. Les installations solaires sont obligatoires en Californie dans tous les nouveaux bâtiments officiels (et, dans le comté de San Diego, obligatoires dans tous les nouveaux bâtiments d'habitation).

En dix ans, le solaire aura créé là-bas, pour une population moitié moins nombreuse que la population française, plus de 140 000 emplois! On attend pour 1985 un million et demi d'installations solaires. ■

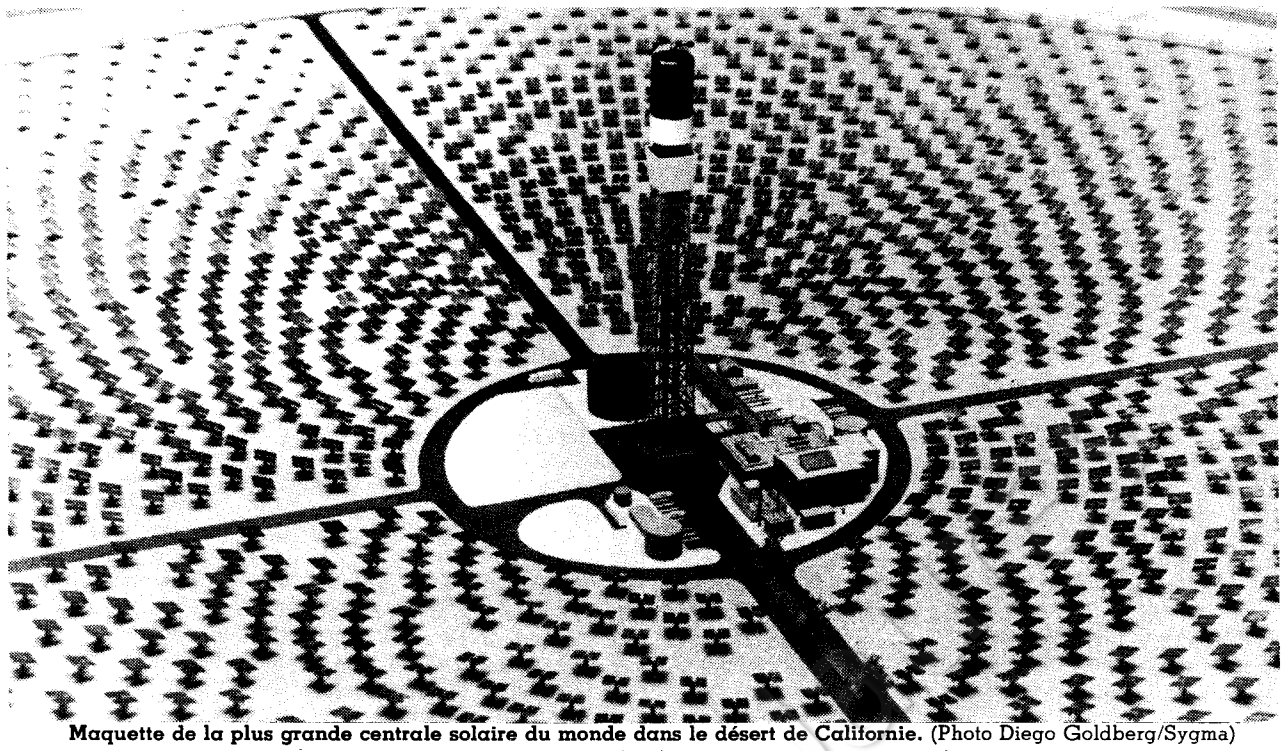

Maquette de la plus grande centrale solaire du monde dans le désert de Californie. (Photo Diego Goldberg/Sygma)

Psychologie et subversion

JAMAIS en Occident, temple de la consommation et d'un métro-boulot-dodo qui anésthésie l'intellect et le corps en faisant ressembler la destinée de la majorité des gens à faire, le paraître, et l'être.

Les Français ont, au contraire, une très profonde tradition de délinquance à l'égard de leur propre discours. L'important, en France, c'est de dire. Le reste, finalement, a assez peu d'importance. Je dirais même à la limite que quelqu'un qui fait est suspect. Alors qu'il n'y a que la pratique de vie qui convainc. Il ne s'agit pas d'être « exemplaire », mais seulement de « faire son truc ».

— ***Cette « priorité au discours » est-elle le seul obstacle, en France, au fait que les gens qui revendiquent le changement s'investissent dès aujourd'hui, comme en Californie, à Berlin ou à Francfort, dans des expériences alternatives réalistes ?***

— La France est un pays complètement fliqué, et pas seulement au niveau des uniformes. Tout est réglementé, il est beaucoup plus difficile de créer une entreprise. Il y a le prix exorbitant des loyers, la difficulté de trouver un investissement, un espace. Toute une série de structures politiques, professionnelles et syndicales font que, dès qu'on entreprend quelque chose, on se trouve dans une situation très difficile. Ce qui surprend, en Californie, c'est le nombre de jeunes qui tiennent un commerce, une petite entreprise, alors qu'en France ces positions-là seraient tenues par des gens très différents, plus « respectables ». Mais tout cela est peut-être en train de changer. ■



***« Il n'y a pas d'écriteau* Interdit de fumer, *mais* il est autorisé de fumer. »**

un tunnel désespérant, n'avait eu lieu un renversement aussi spectaculaire des modèles culturels ; non seulement la Californie est l'un des Etats américains les plus avancés technologiquement, mais aussi l'endroit où s'expérimente un nouveau rapport au corps et au mental : idéologie du mieux-vivre inspirant de multiples approches douces pour mieux « profiter », briser les inhibitions et restaurer la souveraineté de l'individu sur son existence par tout un arsenal de psychothérapies et de techniques analytiques.

C'est en Californie que la bio-énergie, découverte par Reich et répandue par son disciple Lowen, a acquis ses lettres de noblesse, à Esalen, Hot Springs et ailleurs. Faire craquer la cuirasse dans laquelle l'éducation et les structures sociales confinent l'être humain : j'imaginais donc qu'une fois libérée de ces contraintes, tel Jonathan Livingstone le goéland prenant son envol majestueux, une nouvelle race d'êtres humains allait s'épanouir et forcément entrer en conflit ouvert avec le système productiviste qui brime la créativité et la sensiblilité de ses membres. Je me représentais la Californie comme le talon d'Achille d'une Amérique névrosée ruminant son chewing-gum devant une télé couleur hypnotique.

A écouter Philippe Gavi, mes illusions en ont pris un coup : la dernière fois qu'il a été à Hot Springs, petite station balnéaire où les gens se massent, se touchent, jouent aux papillons, usent de méthodes projectives pour guérir leurs complexes et leur timidité, il y avait des cadres de chez Sony et des officiers de l'armée américaine. *« C'est l'intérêt de l'armée d'avoir des soldats bien dans leur peau »*, a-t-il ricané. Il semble que, au lieu de favoriser un mode de vie plus sensuel et libertaire, ce mouvement d'éveil, faute de réflexion politique, crée de nouvelles valeurs, une sorte de puritanisme inversé qui s'insère à merveille dans la société américaine. Il n'y a pas d'écriteau « Interdit de fumer » mais « Il est autorisé de fumer ». Si on se sent mal, c'est parce qu'on est mal dans sa peau, ce n'est pas la faute du système.

Se développe en conséquence, à en croire Philippe Gavi, toute une industrie éminemment rentable de stages en tous genres, de petites pilules pour mieux vivre, qui désamorce implacablement la charge subversive du constat qu'un certain type de civilisation et d'économie hypothèque systématiquement, pour se maintenir, les possibilités physiques, mentales et émotionnelles de l'être humain, au profit d'une gadgétisation inoffensive et lucrative. ■



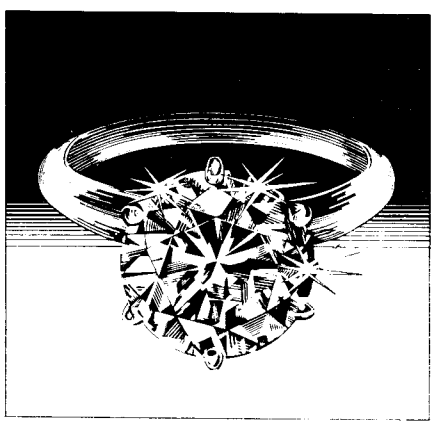

LE BIJOU DIAMANT

« PATRIMOINE FAMILIAL A LA PORTÉE DE TOUS »
expertise / achat / vente

UNION DE DIAMANTAIRES

Groupement d'Intérêt Économique régi par l'Ordonnance du 23.09.67
75008 PARIS - 17, rue Saint-Florentin - Tél. : (1) 260.36.32 (36 lignes groupées).
Accueil du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 17h. P. Concorde - Madeleine.

AMIENS - CLERMONT-FERRAND - MONTPELLIER - MULHOUSE - PAU
REIMS - MARSEILLE - LYON - BORDEAUX - STRASBOURG - NICE
TOURS - LILLE - ANNEMASSE - RENNES - ROUEN - TOULOUSE - DIJON

APRES LA NOMINATION DE ROBERT BADINTER COMME GARDE DES SCEAUX

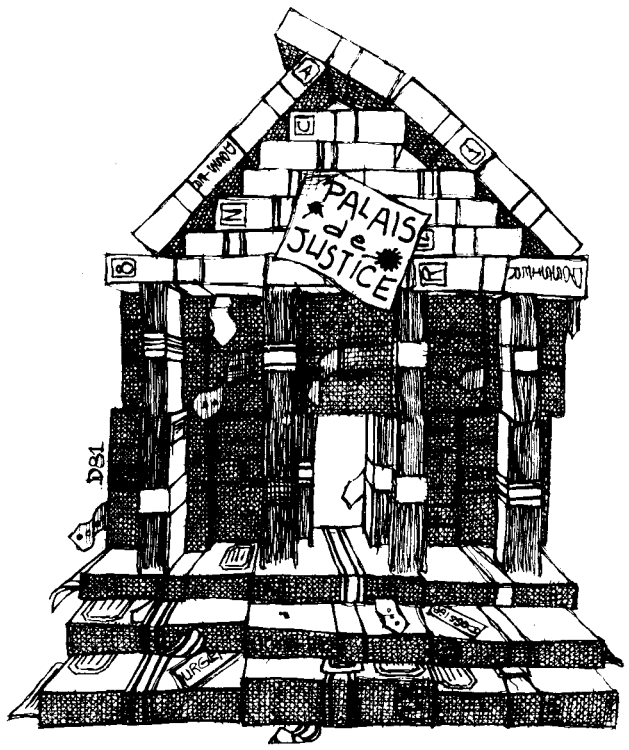

AFFAIRE DE BROGLIE

Un dossier gros comme le Ritz

IL y a dans l'affaire de Broglie, du nom de ce prince giscardien assassiné en plein Paris, le 24 décembre 1976, des lenteurs qui finissent par apparaître pour ce qu'elles sont : coupables.

En son temps — et comme tout cela semble loin aujourd'hui ! — Michel Poniatowski, autre prince tout aussi giscardien, avait, après cinq jours d'enquête et au mépris de la sacro-sainte règle de l'indépendance de l'exécutif et du judiciaire, déclaré clos le dossier.

Un dossier aussi gros que le Ritz. Et le président de la chambre d'accusation, André Chevalier, vient de le déposer au greffe de la cour d'appel de Paris après avoir, depuis le 25 avril 1980, laborieusement planché dessus.

Troisième magistrat à avoir tenté d'instruire l'affaire Jean de Broglie — député RI de l'Eure abattu par un tueur, rue des Dardanelles à Paris — André Chevalier a tout repris depuis le début. Il a interrogé et confronté tous les témoins, tous les suspects, sans épargner les quatre inculpés légués par le juge d'instruction, Guy Floch, à savoir :

Le meurtrier, Gérard Frèche ; son commanditaire, l'inspecteur de police Guy Simoné ; Serge Tessèdre qui servit d'intermédiaire entre les deux parties ; et Pierre de Varga, sorte d'acrobate de la haute finance parisienne, accusé à la fois par Guy Simoné et par Michel Poniatowski d'être le bénéficiaire et l'organisateur de ce peu banal règlement de comptes entre gens habitués à déployer leurs activités dans une zone d'ombre à la jonction de la politique et du gangstérisme.

En principe, le dossier a été bouclé deux fois. Mais systématiquement, au moment de le transmettre aux magistrats accusateurs, les instructeurs se sont trouvés confrontés à des révélations toutes plus dérangeantes les unes que les autres.

A preuve, cette malheureuse Martine Anzani, juge d'instruction parisien, à qui *le Canard enchaîné* a brusquement fait la mauvaise surprise — en avril 1980 — de révéler (activité combien rare et salutaire en France) que la 10e brigade territoriale avait, courant 1976, averti la hiérarchie policière, qui n'avait pas donné suite, que Jean de Broglie était en danger de mort.

Peu après, l'expéditif ministre Michel Poniatowski était menacé de passer devant la Haute Cour. Mais, assez curieusement, la commission parlementaire d'enquête estimait, fin novembre 1980, que rien ne justifiait cette comparution. Il est vrai que le rapporteur, honorable parlementaire du nom de Gérard Longuet, ne pouvait pas oublier, surtout à la veille d'échéances électorales importantes, les liens d'amitié politique l'unissant au favori du candidat Valéry Giscard d'Estaing.

Aujourd'hui, l'affaire peut rebondir. Nous ne souhaiterions pas apprendre dans les jours qui viennent que le supplément d'enquête demandé au président de la chambre d'accusation n'aboutit pas à un renvoi des accusés comme de leurs complices de toujours et de tout rang devant la Cour d'assises...

J. W.

SOS, justice !

« LA justice n'est pas une machine à blanchir ni à étouffer. » Cette phrase est celle d'un homme de l'art. Elle a été prononcée, le mois dernier, par le procureur général du tribunal de Nanterre.

Et, dans cette manière de préciser des choses qui n'auraient jamais dû cesser de s'inscrire en lettres de feu dans tous les esprits comme au fronton de tous les palais, il y a bien évidemment une accusation ; inquiétante, en démocratie : la justice ne s'est-elle pas insensiblement transformée en son contraire ? N'est-elle pas devenue à la fois terrible avec les humbles et complice des plus puissants ?

A l'origine, la justice se voulait divine, au-dessus des hommes, de leurs conflits, de leurs intérêts égoïstes. Plus modestement, la République a souhaité préserver l'institution du pouvoir et de ses empiètements. Indépendance ? Si on espère que le nouveau pouvoir politique (que ses succès ne placent pas forcément à l'abri des tentations autoritaires) soit plus respectueux que ses prédécesseurs des principes, on voit trop où blesse le bât.

Que tout le monde ou presque s'accorde à reconnaître à la majorité des juges « intégrité et conscience » est plutôt une bonne chose. Mais l'opinion ignore trop souvent que ce sont les décrets du pouvoir qui font ou défont la carrière des magistrats.

On n'a pas oublié le cas relativement récent de cette chambre du tribunal de Béthune qui avait — c'était après un accident mortel du travail — fait emprisonner un patron négligent. Quelques mois plus tard, les juges qui avaient eu le courage de rompre avec les mœurs dominantes et avec les habitudes de leur milieu étaient, les uns après les autres, déplacés. Les bonnes intentions du gouvernement ne suffisant pas en la matière à nous rassurer. C'est d'une profonde réforme, là encore, que l'institution et l'Etat ont besoin.

L'attente au pourrissoir

Egalité ? Qu'on se tourne du côté de la population carcérale dont l'agitation, d'ailleurs, mérite mieux qu'une trop commode répression. Pour moitié, les prisonniers attendent au pourrissoir l'heure d'être jugés. Or, l'expérience prouve assez que les juges placent plus volontiers en détention préventive (la loi souhaitait que celle-ci soit l'exception et non la règle) les jeunes voleurs de deux-roues que les délinquants en cols blancs qui sévissent rarement à moins de six chiffres lorsqu'il pratiquent leur sport favori : l'escroquerie.

Restent la lenteur souvent, la cherté quelquefois. Des tribunaux débordés présentant la même déplorable image : postes non pourvus, affaires traînant en longueur, dossiers encombrant les bureaux et justiciables attendant, dans l'angoisse qu'on imagine, un jugement sans cesse différé, sans compter les droits de la défense si allègrement bafoués. L'image de l'institution est celle d'un corps anémié dont les volontés trouvent mal à s'inscrire dans les faits.

Mutilée, influençable et chétive, la justice en France ressemble fort hélas à notre démocratie qui reste à reconquérir, à développer et à enrichir. Puisse ceux en qui les Français ont majoritairement placé leur confiance ne pas tarder à le comprendre pour agir.

Jean WEBER

AFFAIRE DE GERANDO

La bavure bon marché

Malgré une erreur de diagnostic lourde conséquences, un spécialiste vient d'être relaxé

Inculpé en mars 1978 de blessures par imprudence, le docteur François Toutée, cinquante-quatre ans, vient d'être relaxé par le tribunal de grande instance de Nanterre. Le pédiatre était poursuivi pour une erreur de diagnostic ayant entraîné la surdité de Guillaume de Gérando, alors âgé de trois ans.

Le tribunal s'est déclaré incompétent quant à la demande de réparation de préjudice demandée par les parents. Ceux-ci, scandalisés par le jugement, qui intervient après cinq ans de procédure, ont décidé de faire appel.

MARIE-PIERRE DE GÉRANDO ne cache pas son écœurement. Depuis que son fils a sombré dans un monde de silence — il est sourd à 94 % —, il n'a jamais renoncé (voir *Combat socialiste* du 28 mai). Contre vents et marées, et malgré les propositions financières, il a maintenu sa plainte. Marie-Pierre de Gérando avait confiance dans la justice de son pays : si un médecin était coupable d'une grave faute professionnelle, pourquoi ne pas le traîner devant les tribunaux ? Marie-Pierre de Gérando voulait que la vérité éclate, pour éviter que d'autres erreurs de ce type ne se reproduisent. Après cinq ans de procédure, le docteur Toutée comparaissait enfin devant ses juges.

Me Paul Lombard, avocat des Gérando, a déclaré lors de l'audience du 27 mai dernier : *« Ce procès n'est pas celui de la médecine mais celui de la routine et de l'excessive confiance en soi d'un médecin qui a fait la gaffe la plus invraisemblable de sa carrière. »*

Fatale négligence

Les professeurs Milliez et Minkowski, entre autres experts, sont venus dire à la barre combien il était aberrant que le pédiatre appelé au chevet de l'enfant malade — et qui n'avait d'ailleurs pas daigné se déranger, il avait fallu que Guillaume lui soit amené — n'ait pas, au vu de ses symptômes — forte fièvre, vomissements, boutons sur tout le corps —, su déceler une méningite. Ils se sont étonnés de sa négligence fatale : le retard mis à apporter les soins nécessaires à Guillaume ont, selon eux, *« compromis de façon certaine les chances de guérir sans séquelles »*.

Le docteur Toutée n'a certes pas nié l'erreur du diagnostic — comment aurait-il pu le faire ? — mais il a contesté que cette erreur soit de manière irréfutable à l'origine de la surdité de l'enfant.

Cinq ans d'instruction

Le procureur général, Yves de Verdillac, a souligné le bien-fondé de la démarche des parents Gérando ; il s'est déclaré outré par le copinage qui règne entre les médecins, toujours prompts à défendre l'un des leurs, par principe plus que par honnêteté. *« La justice n'est pas une machine à blanchir ni à étouffer »*, avait-il conclu avant de requérir une amende et une peine d'emprisonnement avec sursis, *« si les éléments du délit présentés par la partie civile paraissent réunis au tribunal »*.

Le 23 juin, le verdict est tombé : relaxe. Le doute a profité à l'accusé. Il fallait que la faute et le dommage apparaissent liés. Il semble qu'ils ne le soient plus...

Pire, après cinq ans d'instruction, le tribunal estime que l'affaire ne relève pas du pénal mais du civil. *« Les juges s'aperçoivent seulement maintenant que certains des faits qui ont motivé la relaxe se sont révélés en cours d'information. Ils n'ont pas précisé lesquels. Conséquence dramatique : ils sont désormais frappés de forclusion. »* En clair : Marie-Pierre de Gérando ne peut plus se retourner vers le tribunal civil. L'affaire ayant abouti à la comparution du pédiatre devant le tribunal correctionnel, trois ans plus tard, il y a prescription...

« Si Guillaume était mort, s'insurge son père, *on n'aurait pas contesté qu'il soit mort à cause d'une erreur de diagnostic. Estropié pour la vie, on nous dit* « Prouvez le lien ». *On va par ce biais vers une immunité pénale totale des mauvais médecins. »*

Le tribunal est-il gêné ? Une fois n'est pas coutume, il a décidé que les frais de caution seraient acquittés par le trésor public.

Marie-Pierre de Gérando ne s'avoue pas vaincu. Il fait appel. Encore un an de procédure en perspective, mais l'homme n'est pas du genre à plier devant l'injustice.

Carine LENFANT

Le Tour, revue de détail

Au-delà du duel (attendu) Hinault-Bernaudeau, les prétendants au maillot jaune sont nombreux



De notre envoyé spécial à Nice

LES coureurs du 68e Tour de France sont à pied d'œuvre. Ils sont arrivés à Nice et ont découvert un ciel triste et gris qu'ils espèrent voir disparaître pour le départ qui sera donné jeudi après-midi sur la célèbre promenade des Anglais. Un prologue de 5,850 kilomètres donnera à la Grande Boucle son premier maillot jaune avant d'entamer les choses sérieuses et plus sélectives. Durant vingt-deux étapes (environ 3 900 kilomètres), les concurrents petits et grands, vedettes et anonymes vont sprinter, escalader, descendre les cols, et souffrir. Les Champs-Elysées seront le lieu de la consécration mais aussi des désillusions. Les cent cinquante coureurs du peloton ont déjà coché, soyons-en certains, les rendez-vous à ne pas manquer. Dès la sixième étape de Saint-Gaudens à Saint-Lary-Soulan, les organismes seront soumis à rude épreuve *(voir papier ci-dessous)*. Le col de Peyresourde puis l'arrivée au Plat d'Adet (1 680 mètres) seront une première sélection. Après avoir remonté la pente, les rescapés du Tour devront alors défier pour les uns, subir pour les autres les cols alpestres. En quatre étapes, seize cols à franchir ! Quel programme... Cols de Joux-Plane, de la Madeleine, du Glandon, je vous soupçonne de hanter les nuits du peloton !

Des forces inégales

Au départ de Nice, les concurrents sont répartis en 15 équipes d'inégale valeur dont certaines se partageront à l'arrivée quelques millions d'anciens francs — justement gagnés au prix d'incroyables efforts — et d'autres quelques centaines de milliers. Impossible de ne pas penser à cet instant aux milliardaires du tennis et du golf...

La lutte semble cette année se réduire en une explication entre d'une part les Renault-Gitane et de l'autre les Peugeot. Au fil des années, l'équipe de Guimard (Renault) s'est vidée de Berland, Chassang, Chalmel et surtout, l'an dernier, de Jean-René Bernaudeau. Brillant dauphin de Bernard Hinault, le jeune Vendéen vole désormais de ses propres ailes à la tête des Peugeot *(voir* Combat socialite *de lundi)*. On dit les Renault-Gitane moins bons que par le passé ! Difficile d'être si catégorique. Becaas, Le Guilloux, Rodriguez et l'Américain Boyer sont des atouts précieux pour leur leader.

Celui-ci, c'est certain, sera un peu esseulé en montagne, mais son talent et sa force peuvent suffir à pallier cette carence. Chez les Peugeot, l'ensemble paraît plus soudé : Jean-René Bernaudeau, Michel Laurent et Gilbert Duclos-Lasalle sont mieux que de simples porteurs d'eau ; sans parler de Jacques Bossis et de l'Australien Anderson, récent vainqueur du Tour de l'Aude.

Surprise de Zoetemelk ?

Quant aux TI-Raleigh, ils ne représentent plus la fringante équipe de l'an dernier. Hormis Jan Raas, absent à Nice, la réussite n'a pas souvent souri cette saison aux protégés de Peter Post. Zoetemelk créerait la grosse surprise de l'année s'il parvenait à succéder à lui-même. Ses dernières sorties n'ont guère été convaincantes. Regardons plutôt chez Jean de Gribaldy (Sem-France Loire-Campagnolo) pour trouver le trouble-fête de ce Tour.

A près de quarante ans, Joachim Agostinho sera encore redoutable pour nombre de ses cadets dès que la route s'élèvera.

Gageons qu'il trouvera en Serge Beucherie, récent vainqueur du championnat de France, un équipier désireux de se mettre en valeur. Les « jeunes », Van de Velde (Raleigh) et de Wolf (Vermeer-Thijs), pourront-ils digérer la montagne ? Une réponse positive signifierait pour eux une place d'honneur sur les Champs-Elysées. Mais rien n'est moins sûr...

Enfin, nous terminerons ce tour d'horizon sur Régis Clère (Miko-Mercier-Vivagel) qui a l'ambition de confirmer les espoirs qu'il fit naître sur les routes d'Espagne. Comptons aussi sur Bernard Thévenet (Puch-Walber-Campagnolo) pour créer une surprise et remporter une victoire d'étape à la première occasion. Le Bourguignon, double vainqueur du Tour de France à « l'époque de Merckx », voudra sans doute terminer en beauté sa carrière.

Félix CHIOCCA

Vilas, trois fois hélas!

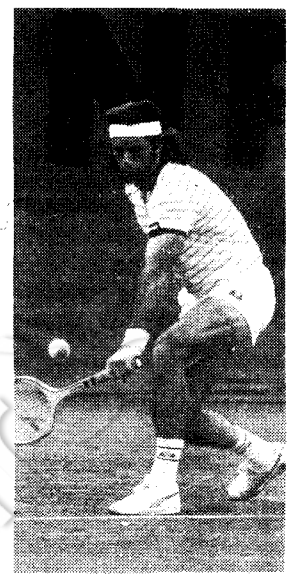

APRES Noah, Pecci, Lendl et Smid éliminés lundi, le Français Tulasne et l'Argentin Vilas ont disparu mardi, dès le premier tour, en simple messieurs, du 95e Tournoi de Wimbledon. Au cours de cette deuxième journée, l'Argentin s'est affirmé comme la grande victime. Bien qu'il ait gagné à une reprise les internationaux d'Australie disputés sur l'herbe, Vilas est décidément un spécisliste de la terre battue; dès lors, l'Australien Mark Edmondson, soixante-douzième joueur mondial, n'a guère eu de mal à s'affirmer en cinq manches (6/4, 6/1, 1/6, 4/6, 6/3).

Le deuxième tour, disputé mercredi, devrait permettre de revoir les trois Français (sur sept figurant au départ) qui ont franchi sans encombres le début des épreuves : à savoir Christophe Roger-Vasselin, Gilles Moretton et Henri Leconte (tandis que Yannick Noah et Pascal Portes, prévus pour le double messieurs, ont déclaré forfait). Parallèlement, Björn Borg rencontrera l'Américain Mel Purcell; et John McEnroe le Mexicain Paul Ramirez. Avant ce match, l'Américain a reçu notification de l'amende de 1 500 dollars infligée après qu'il eut, lundi, taxé l'arbitre de « fou incompétent ». Et, il lui a été signifié qu'il risquait aussi bien une amende de 10 000 dollars que la disqualification.

Enfin, en simple dames, l'Américaine Chris Evert-Lloyd et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova ont aisément passé le cap du premier tour. De son côté, l'Américain Harold Solomon a été réélu président de l'Association des joueurs de tennis professionnels (ATP). Enfin, un succès pour les joueurs américains.

Et leur petite santé?

LE premier danger qui est le même pour les coureurs dans le Tour de France, c'est la chute à grande vitesse, qui peut être à l'origine d'une fracture (clavicule, poignet ou hanche principalement). *« Une descente de col à 70 km/h, une arrivée d'étape tumultueuse, un accrochage de roues dans le peloton, et c'est la chute.*

« Vous double à 70 km/h »

» Il faut décider en une ou deux minutes si le coureur peut repartir ou pas, c'est-à-dire faire un diagnostic rapide et précis sans radio, avec un matériel réduit, et en faisant abstraction des pressions du directeur sportif... et des spectateurs.

» Le second grand problème médical rencontré sur le Tour est celui de la défaillance cardio-vasculaire. Les premiers signes de cette défaillance sont la pâleur du visage, des sueurs plus abondantes que celles qui se produisent normalement en course, et surtout le comportement anormal, « en zig-zag », sur le vélo, attitude qui précède la perte d'équilibre et la chute. »

« Se pose alors le problème de l'intervention : à quel moment faut-il arrêter un coureur qui donne des signes de défaillance ? Il faut juger vite, au coup d'œil, sans examen complémentaire. Souvent il refuse de s'arrêter et, une fois passé le col, vous double à 70 km/h.

» En cas de défaillance avec atteinte du système cardio-vasculaire, souligne le docteur Miserez, *il faut procéder à la réanimation du coureur qui se fait dans l'ambulance du Tour avec l'équipement nécessaire pour que puisse être réalisée l'intubation trachéale, avec oxygène pur et assistance respiratoire, des injections de dopamine et une surveillance continue du tracé de l'électrocardiogramme.*

» Les défaillances cardio-vasculaires sont cependant moins fréquentes actuellement, depuis l'interdiction, après la mort du coureur anglais Tom Simpson, le 13 juillet 1967, dans l'étape du Ventoux, des neuro-stimulants responsables de cet « état de dépassement ».

» Le troisième grand problème médical qui peut se poser sur le Tour est l'accident allergique à l'injection de xylocaine faite pour soulager un hématome ou une entorse des ligaments.

» Mais heureusement c'est un accident rarissime », souligne le docteur Miserez.

» D'autres problèmes médicaux existent pendant le Tour de France, mais leur gravité est moindre. Il s'agit de la déshydratation (la perte en eau de 2 % de poids du corps). La « fringale », diminution du glucose dans le sang et les muscles, peut être responsable de la perte d'une étape par l'état de fatigue qu'elle entraîne. »

Efforts anormaux

« Les coureurs du Tour peuvent souffrir également quand il fait chaud de troubles intestinaux (diarrhées, souvent imputables à l'absorption de boissons glacées), de maux de tête et de saignements de nez, et quand il fait froid (ou qu'il y a de grands écarts de température) d'affections respiratoire (angines et bronchites) ou d'inflammations des tendons, et localement de furoncles ou plaies.

AU SPRINT

• **SANCHEZ AU PSG.** — Le Niçois vient de signer au Paris - Saint-Germain un contrat pour trois saisons. Cet attaquant de vingt-sept ans était également convoité par Bastia.

• **DÉBUT DU CSIO D'AIX.** — Soixante-sept cavaliers, représentant quinze nations, sont engagés dans les épreuves de saut d'obstacles du CSIO d'Aix-la-Chapelle, qui comprend également à son programme des épreuves de dressage et d'attelage. Dix nations sont représentées par des équipes et prendront part au Prix des Nations, vendredi.

• **JUAN ANTONIO SAMARANCH, PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE,** s'est entretenu lundi à Montréal avec Richard Pound, président de l'Association canadienne olympique, et avec la délégation de la ville de Calgary (dirigée par son maire, Ralph Klein), septième ville canadienne à faire acte de candidature pour organiser les jeux Olympiques d'hiver de 1988.

Il s'est entretenu à Ottawa avec le premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau.

• **LE DANOIS BENT LARSEN ET LE GRAND MAITRE APATRIDE** d'origine soviétique Victor Kortchnoï sont en tête du classement du tournoi international d'échecs de Las Palmas (Canaries), à l'issue de la quatrième journée.

V. Kortchnoï, vice-champion du monde, a battu facilement l'Espagnol Garcia Padron, tandis que Larsen et l'Espagnol Juan Manuel Bellon ont fait match nul.

• **GOODYEAR FOURNIRA DES PNEUMATIQUES** pour les écuries Williams et Brabham, associées de longue date à Goodyear, et ce dès le Grand Prix de France, le 5 juillet prochain.

L'Australien Alan Jones sur Williams, le Brésilien Nelson Piquet sur Brabham et l'Argentin Reuteman sur Williams ont terminé dans cet ordre le championnat du monde 1980 sur des voitures équipées de pneus Goodyear.

Les sultans du swing essoufflés

LA tournée « hénaurme » de Dire Straits, commencée en octobre et qui a trimballé le groupe des Etats-Unis en Australie en passant par l'Europe et le Japon, conduit Mark Knopfler et ses copains dans l'Hexagone. Cinq concerts, dont deux à Paris au Palais des Sports. J'étais donc Porte de Versailles pour le premier d'entre eux, tout content de voir sur scène ce groupe dont j'ai tellement aimé la musique sur laquelle j'ai dansé tant et tant de fois chez mes amis du « Griot » à Sarlat, (pas de pub surtout). Un a priori favorable n'est-ce pas ?

La salle est plongée dans l'obscurité. On entend la musique d'Ennio Morricone, *Le bon, la brute et le truand.* Normal pour introduire *Once Upon a time in the West.* Et là, première déception. Une version vraiment longuette, tirée par les cheveux, sans grand rapport avec celle, superbe, de *Communiqué.* Ce désenchantement allait se prolonger ensuite. Knopfler, en compagnie de Hal Lindes et de John Isley, semble peu à l'aise sur scène, la salle est loin d'être conquise, à part les groupies du premier rang. Certains vont bien vite partir après *Lady Writer* où l'on nous assène une version chiante où seuls les musiciens semblent s'amuser et encore ! Après une heure de concert, ma décision est prise, je pars. Heureusement qu'il me reste les disques de Dire Straits. Là, je ne risque pas l'indigestion de synthétiseur, ni la vision d'un jeu de scène minable, et je retrouverai avec plaisir le son si particulier des guitares de DIre Straits.

François BOISSEVILH

• *Discographie Phonogram, le 23 à Bordeaux, le 25 à Lyon, le 26 à Orange.*

SUR LES PLANCHES

• ***Accordez vos violons,*** *de Victor Haïm.*

L'un joue du violon, l'autre chante dans les music-hall, la troisième est danseuse classique. Dans les coulisses, leur maître mystérieux au coups recouvert de plaies purulentes, monstre Moloch, tour à tour tyrannique et pathétique.

Dans cet étrange huis-clos, Victor Haïm — qui joue lui-même aux côtés de Dominique Arden et d'Etienne Bierry, plonge au plus profond des Enfers des destinées en perte de vie. La farce, macabre, est souvent drôle, avec ses pieds de nez et ses saillies. Mais, surgi des lâchetés ou de la superbe force de sacrifice, un cri surgit, bouleversant et poignant : sauve qui peut la vie !...

Poche-Montparnasse, 75, boulevard Montparnasse, Paris, à 21 heures. Tél. : 548.92.97.

• ***Enfin seul,*** *« one man show » de Gérard Jugnot.*

Abandonnant, une fois n'est pas coutume, ses compagnons du Splendid, Gérard Jugnot se retrouve effectivement seul sur scène. A travers une suite de sketches, il croque avec délice la France profonde des petits employés, locataires irascibles ou même snobinards embourgeoisés du Marais. L'ironie est acerbe et les petites phrases font mouche. Pourtant, le morceau de bravoure est constitué sans conteste par le portrait du joueur de pétanque. Un sketch muet, mais dont la puissance poétique en forme de ballet nous transporte dans la cinquième dimension.

NB : Vu l'exiguïté des lieux, pour être convenablement assis, mieux vaut arriver tôt.

Le Splendid, 10, rue des Lombards, Paris, à 20 h 30. Tél. : 887.33.82.

• ***Les Mevlevi d'Istanbul.***

La cérémonie des derviches tourneurs. Avec la participation de l'Association française d'action artistique et l'Unesco. Le 26 juin, de 18 h 30 à 19 h 30 (1 heure de cérémonie). Le 27 juin, de 15 heures à 17 heures (2 heures de cérémonie). Le 28 juin, à 15 heures (rencontre avec les derviches. Atelier de danse et de musique sacrée).

Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt, Paris. Tél : 256.70.80.

Didier MEREUZE

CHEZ VOUS CHEZ NOUS

Bernay. Jazz : René Utreger Trio, avec Pierre Michelot et Aldo Romano. Jazz Action, à 21 heures. Le 26 juin.

La Rochelle. Festival : rencontres internationales d'art contemporain. Jusqu'au 11 juillet.

Thiais. Folk : bal animé par le groupe Tisane. Cité Grignon, à 21 heures (entrée gratuite).

Au royaume des cœlentérophones



«Le Piège de la méduse», comédie lyrique d'Eric Satie. Mise en scène d'Eric Laborey

DEUX amants innocents, un singe comptable, un majordome tyrannique, un professeur génial, célèbre inconnu. Etranges ingrédients. Rassemblez, remuez, renversez... Vous obtenez quoi ? *Le Piège de la Méduse,* première — et unique — comédie signé, en 1913, Erik Satie, prince sans rire du canular et de la musique.

L'histoire est obscure, loufoque, absurde, irréaliste, surréaliste même avant la lettre, et ne saurait raisonnablement se raconter. Sachez seulement qu'il est question des amours de la douce Frisette et du grand benêt d'Adolfo, de leur projet d'épousailles, mais que la belle a un père, Méduse, son père de lait — baron musicien inventeur d'une nouvelle famille d'instruments, les cœlentérophones, dont le prototype le plus achevé n'est autre que le syphon en ut à coulisse — et qui lui-même a un valet, Polycarpe, personnage douteux qu'il méprise mais affectionne aussi — par obligation — puisque ce dernier l'a fait entrer dans le propre syndicat qu'il dirige... Et nous voici en plein embrouillamini...

Quiproquos, jeux de mots, parodie. Ponctué de musiques savoureuses, comme le *Morceau en forme de poire,* ou ces quelques chansons — toujours de Satie, bien sûr — rajoutées à la version originale, la mise en scène d'Eric Laborey use avec délice des facéties d'un texte où la poésie se pare de la plus folle incongruité. Sous sa baguette — magique — Anne Marbeau et Serge Barral, merveilleux amants de poupée, roucoulent à ravir sur le thème des amours pour conte de fée, pendant que, l'œil sournois, l'inquiétant Sylvain Lemarié joue les voyeurs un tantinet sadiques fatigués. Mais, dans cette antre fabuleuse, la palme revient à ce singe, hiératique ou sautillant, témoin et confident, mais toujours muet.



Animal, automate ou peluche ? sous ce masque la comédienne Claude Thévelin. (Photo Enguerand-Stenberger)

Animal, automate, ou peluche ? Inutile de parier. Sous le masque se cache une comédienne virevoltante d'une surprenante agilité : Claude Thévelin.

Dommage qu'au beau milieu de cet océan de félicité Marc Chikly (le baron Méduse) s'ingénie a jouer les aphones, rompant le rythme pétillant par un jeu faussement détaché. Gageons cependant que l'erreur sera vite réparée.

Menée avec une subtile allégresse, voilà un petit spectacle qui nous transporte avec grâce au royaume de la fantaisie la plus enchantée. Sacré Satie, sacré Laborey. Comment pourrait-on leur résister ?

Didier MEREUZE

• *Festival du Marais. Théâtre Essaïon. Rue Pierre-au-Lard à Paris. 20 h 15. Tél : 627.36.20.*

Le charme des parfums surannés

«Faisons un rêve», de Sacha Guitry. Mise en scène de Jacques Sereys

PRÉSENTER une nouvelle pièce dans un théâtre de boulevard en fin de saison, l'entreprise est hardie. Oui, mais voilà, il sagit en l'occurrence d'une reprise au succès assuré : *Faisons un rêve,* du très vénéré Sacha Guitry.

Le thème est simple. Un célibataire tombe amoureux de la femme d'un ami. Il réussit à l'attirer une nuit chez lui et lui propose presque de l'épouser et de l'aimer toute la vie. Ça, c'est pour le rêve, car le mari, expédié à Orléans à la suite de péripéties confuses, deux journées suffiront bien à contenter son amour...

Rassurez-vous, ce n'est point en ces termes que les choses sont dites. Légère, raffinée, élégante, la plume du divin Sacha — au dire de ses admiratrices — joue avec finesse des fausses passions, des vrais élans et des sous-entendus troublants.

Bien sûr, tout cela ne va pas très loin. Du vaudeville, agrémenté sauce « macho » par un homme qui n'aimait les femmes — passionnément et très sincèrement d'ailleurs — que pour ce qu'il espérait qu'elles devaient devenir : ses maîtresses. Mais on se laisse agréablement séduire. Charme délicat au parfum suranné. Les compliments, bien tournés, même avec ironie, font toujours rougir les jeunes filles d'aujourd'hui, surtout si, comme c'est le cas, ils sont susurrés par André Dussolier. Envoûtant et fragile, un rien lâche, mais tellement séducteur, il charme avec délices les cœurs les plus farouches et les plus réservés.

Une pétillante soirée, avec, en prime, la découverte d'un Gérard Lartigau, mari cocu trompeur trompé, plus savoureux que jamais.

D M

• *Théâtre de l'Athénée. Square Louis-Jouvet, Paris. 21 heures. Tél. : 742.67.27.*



André Dussolier, Annie Sinigalia, Bernard Colombelle et Gérard Lartigau dans *Faisons un rêve.* (Photo Bernand)

Mercredi 24 juin

20 h 00 — TF1 Actualités.

20 h 30 — Tirage du loto.

20 h 35 — Femmes, femmes, femmes. Le mari, la femme et le cosmos.
Série de Guillaume Hanoteau et Marie-Louise Daunot.

22 h 00 — La rage de lire. Les impressionnistes.
Emission de Georges Suffert.
Avec Sophie Monneret (*l'Impressionnisme et son époque* chez Denoël), Jean-Marie Dallet (*Je, Gauguin* chez Laffont), Jean Dutourd et Françoise Cachin, conservateur du musée d'Orsay.

23 h 10 — TF1 Actualités.

20 h 35 — Les fêtes galantes.
Film de René Clair (1965).
Avec Jean-Pierre Cassel, Philippe Avron, Jean Richard, Marie Dubois.

20 h 30 — A chacun son dû.
Film de Elio Pietri (1967).
Avec Gian Maria Volonte, Irène Papas, Gabriel Ferzetti.

Jeudi 25 juin

12 h 05 — Réponse à tout.

12 h 25 — Une minute pour les femmes.

12 h 30 — Midi-Première.

13 h 00 — TF1 Actualités.

13 h 35 — Télévision régionale.

13 h 50 — Objectif santé.

17 h 15 — Tour de France.

18 h 25 — Un, rue Sésame.

18 h 50 — Avis de recherche.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Les paris de TF1.

20 h 00 — TF1 Actualités.

20 h 30 — Martine Verdier.
Feuilleton en six épisodes.
Scénario : Françoise Verny et Charles Obazine.
Avec Isabelle Texier, Daniel Gélin, Michel Auclair.
Voilà-t-y pas que Martine, toujours hypnotisée par un grand chirurgien, subjugue à son tour un jeune reporter plein d'avenir... ! Jusqu'où iront-ils ?

21 h 30 — L'enjeu.
Magazine économique de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Le vrai secret des Japonais (reportage de Philippe Alfonsi et Gilbert Morcinier).
Industrie : la croisière verte (reportage de Gérard Morin et Marcel Caron).
Des diplômes pour quels débouchés? (reportage d'Emmanuel de La Taille).
Guy Robert, un syndicaliste face à la crise (reportage d'Alain Weiller et Roland Wieder).
Les miraculés de l'économie (reportage de Laurent Félix).
Faizant et Wolinski font vibrer leur crayon au rythme de l'actualité.

22 h 40 — TF1 Actualités.

22 h 50 — Plus ça va, moins ça va.
Film de Michel Vianey (1977).
Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Caroline Cartier.
Ce film, qui n'est pas resté longtemps à l'affiche au moment de sa sortie, déguise Carmet et Marielle — Français moyens attitrés — en inspecteurs de police ratonneurs. Sous le meurtre, la bavure. Plus ça va...

0 h 00 — Le trou.
Film de Jacques Becker (1959).
Avec Raymond Meunier, Jean Keraudy, Michel Constantin, Philippe Leroy.
Dans la cellule n° 6 du quartier « prévention » de la Santé arrive Claude Gaspard. Il débarque dans un cercle d'amis bien décidés à s'évader. Le nouveau venu s'attire des regards méfiants...

2 h 10 — Contes immoraux.
Film de Walerian Borowczyk (1974).
Avec Lise Denvers, Charlotte Alexandre, Paloma Picasso, Florence Bellamy.
Le porno de la fête. Les (a)mateurs éclairés le qualifieront d'érotique, bien sûr !

4 h 10 — La chevauchée fantastique.
Film de John Ford (1939).
Avec John Wayne, Claire Trevor, John Carradine.
Le classique du western, celui auquel on se réfère, celui qu'on ne présente pas...

6 h 05 — L'homme qui tua Liberty Valance.
Film de John Ford (1962).
Avec James Stewart, John Wayne, Lee Marvin.

8 h 00 — Journal.

8 h 20 — Jeux interdits.
Film de René Clément (1951).
Avec Brigitte Fossey et Georges Poujouly.

9 h 40 — La panthère rose (dessin anime).

10 h 00 — La fureur de vivre.
Film de Nicholas Ray (1955).
Avec James Dean, Nathalie Wood, Jim Backus.

11 h 45 — Les années 1950.

12 h 00 — Tour de France.

12 h 30 — Les amours des années folles.
Feuilleton d'Odette Joyeux.

12 h 45 — Journal.

13 h 35 — Magazine régional.

13 h 50 — Face à vous.

14 h 00 — Aujourd'hui madame.

15 h 00 — Sports été. Tennis à Wimbledon.

18 h 00 — Récré A2.

18 h 30 — C'est la vie.

18 h 50 — Des chiffres et des lettres.

19 h 10 — D'accord, pas d'accord.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Emission réservée aux grands partis politiques.

20 h 00 — Journal.

20 h 35 — Le grand échiquier.
Emission de Jacques Chancel.
Invités : Serge Baudo et l'Orchestre de Lyon, qui interpréteront des œuvres de Berlioz, Ravel, Mahler, Beethoven, Bizet...
Avec Cora Vaucaire, Ella Fitzgerald, Madeleine Robinson, Jacques Weber, Monique Morelli.

23 h 30 — Journal.

18 h 30 — FR3 Jeunesse.

18 h 55 — Tribune libre.

19 h 10 — Soir 3.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 40 — Télévision régionale.

19 h 55 — Dessin animé. Les misérables.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — La mariée était en noir.
Fim de François Truffaut (1968).
Avec Jeanne Moreau, Claude Rich, Jean-Claude Brialy, Michel Bouquet, Charles Denner.

Mots croisés par Lionel

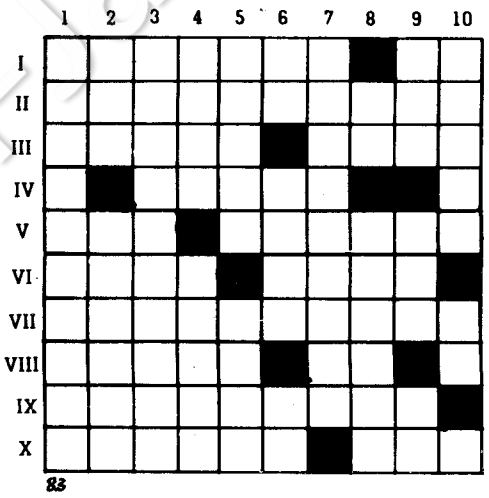

83

PROBLÈME N° 83

Horizontalement. — I. Elles sont arrivées plus d'une fois par train spécial. Possessif. - II. Au fond, ils sont plutôt tendres. - III. Représentant de Venise. Démentis. - IV. Capables de lasser. - V. Ne souffre pas l'ignorance. Joue le rôle du merle. - VI. Accessoire pour un baiser de poète. C'est dans l'air sur les plages. - VII. Déchirements superficiels. - VIII. Fabriqua en série. Démonstratif. - IX. Crasse. - X. Geste avant la lettre. Réserve de mers.

Verticalement. — 1. Ménage ses effets. - 2. Fait écho. La Fontaine déconseille son commerce hâtif. - 3. Dont le but est intéressé. - 4. Peut se trouver bien embarrassé en cas d'embargo. Façon de parler pour un fakir. - 5. De quoi être revenu du ménage. Voilà qui est vilain ! - 6. Interjection. Supporte des impatients, symboliquement. Petit garde du corps. - 7. Un qui ne se frappe pas. - 8. Charge de Brecht. Côtes ensoleillées. - 9. Adresse sur la Manche. Pièce de golf. Berné. - 10. Jamais chez l'ogre. Note.

SOLUTION DU N° 82

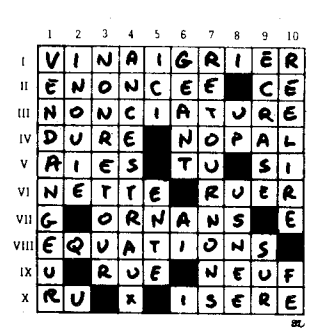

SELECTION RADIO

Mercredi 24 juin

FRANCE-CULTURE

18 h 30 — La vie entre les lignes.
Feuilleton d'après *Sabine Legrand,* roman de Louise Weiss.

19 h 00 — Informations.

19 h 25 — Jazz à l'ancienne.

19 h 30 — La science en marche.

20 h 00 — La musique et les hommes.
Le *War Requiem* de Benjamin Britten.

22 h 30 — Nuits magnétiques. Cinq approches de la réalité.

23 h 55 — Informations.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30 — Quotidien concert. Chœur Tchaïkovski.

20 h 05 — Les chants de la terre. Musiques traditionnelles.

20 h 30 — Festival des Flandres.
Œuvres de Corelli, Fiocco, Torri.

23 h 00 — Ouvert la nuit. Les mémoires de la musique.
Maria Callas à travers ses enregistrements.
Œuvres de Verdi, Giordano, Bellini...

Jeudi 25 juin

FRANCE-CULTURE

18 h 30 — La vie entre les lignes.

19 h 00 — Informations.

19 h 30 — Les progrès de la biologie et de la médecine.
L'anthropologie médicale.

20 h 00 — Nouveau répertoire dramatique.
Par Lucien Attoun.
Plongeoir 17 de Bernard Mesguich, et *la Solitude de l'œuf avant l'omelette,* d'Elie Pressmann.

22 h 30 — Nuits magnétiques.

23 h 55 — Informations.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30 — Quotidien concert. Europe et musique.
Corinthian Singers of Adelaïde.
En direct du studio 106 : Récital violon, piano.
Œuvres de Janequin, Tintner, Byrd, Bartok, Prokofiev.

20 h 05 — Concours de guitare.
Œuvres de Ponce, Blake Watkins.

22 h 30 — Ouvert la nuit. Le lied schubertien.

Combat SOCIALISTE

Claude Germon, directeur de la publication.

Claude Gault, rédacteur en chef ; **Edouard Bailby**, rédacteur en chef adjoint ; **Ghislaine Toutain, Michel Friedman, Guy de Faramond, Jean Weber**, chefs de service ; **Jean-François Huchet**, secrétaire général ; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

Jean-Claude Karsenty, administrateur ; **Patrick Ducheyron**, ventes.
Rédaction : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité Paris : René Lenormand, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité Province : OFRES, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. 285.72.57.
Impression : PIO, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
Commission paritaire : n° 52224.

FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE

Combat
SOCIALISTE

Les journalistes de la radio-télévision se mobilisent

Trois cents d'entre eux, réunis en assemblée générale, ont adopté une motion en sept points

LES événements se précipitent dans le monde de l'audio-visuel : après Maurice Ulrich, PDG d'Antenne 2, et Roland Faure, directeur de l'information de Radio France, Claude Contamine vient d'annoncer qu'il avait remis, lundi 22 juin, sa démission au premier ministre. PDG de FR3 depuis 1975, Claude Contamine fait observer que son mandat a été rempli *« conformément aux règles du service public »*.

En revanche, les deux autres PDG des sociétés de programme, Jacqueline Baudrier pour Radio France et Jean-Louis Guillaud pour TF1, ont confirmé leur intention de ne pas démissionner. Par ailleurs, deux visiteurs de marque étaient remarqués mardi 23 juin à l'Elysée : Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, et François-Régis Bastide, auteur du rapport socialiste sur l'audio-visuel. Enfin, dans l'après-midi du même jour, l'intersyndicale des journalistes de l'audio-visuel tenait une assemblée générale à la maison de Radio France.

L'assemblée, qui regroupait les syndicats CGT, CFDT, FO et SNJ, a présenté une motion en sept points, qui, après quelques aménagements, a été adoptée à la majorité moins une voix. Trois cents journalistes environ étaient présents, venus des rédactions de Radio France, de TF1, d'Antenne 2, de FR3, mais aussi de l'INA, de TDF, de la SOMERA et des postes périphériques.



Claude Contamine, Maurice Ulrich et Roland Faure *(de gauche à droite)* **ont remis leur démission au premier ministre.** (Photo Keystone)

Par ce texte, l'assemblée générale prend d'abord acte des démissions annoncées à ce jour et note que *« cette attitude est la seule susceptible d'éviter une paralysie des sociétés de l'audio-visuel ou des rédactions parisiennes ou régionales »*. L'intersyndicale affirme encore la volonté de la presse audio-visuelle de ne plus dépendre d'une *« tutelle politique »*. D'autre part, *« les rédactions doivent avoir les possibilités de s'exprimer sur le choix d'un responsable »*.

Enfin, le texte rappelle la plate-forme revendicative minimale de l'intersyndicale : *« Extension de la convention collective nationale de la presse à la radio-télévision ; rétablissement des commissions paritaires ; respect du pluralisme de l'information et des dispositions ad hoc des cahiers des charges ; priorité d'embauche pour les exclus (...), négociation d'un accord de préretraite ; régularisation de la situation des journalistes hors statut »*.

L'assistance du studio 106 se montrait attentive, tendue, durant la discussion où se faisaient jour deux préoccupations : faire face à la situation immédiate et préparer un avenir plus lointain. *«Nous ne voulons pas être seulement consultés sur la couleur du papier peint,* a conclu un délégué syndical, *mais sur toute l'architecture de la maison qui est en train de se construire. »*

Relaxe

Pour la première fois depuis quatorze ans, la cour d'assises de l'Indre a acquitté mardi un jeune agriculteur, J.-P. Ballereau, vingt-six ans, accusé du meurtre d'une cultivatrice. Présenté par les psychiatres comme un « affabulateur », celui-ci avait avoué, puis s'était rétracté.

Fidélité

• Suite de l'éditorial de Claude GAULT.

tions posées ont été remplies? A Epinay, le Parti socialiste a été fondé sur une stratégie d'union de la gauche pour rompre avec le capitalisme. François Mitterrand, premier secrétaire de ce parti pendant plus de neuf ans, n'a jamais varié d'un iota sur cette ligne et cette stratégie.

Au pire moment des attaques du PCF contre lui et contre son parti, François Mitterrand n'a eu qu'une réponse : tenons bon. Les électeurs, après un débat qui leur a permis de choisir en toute connaissance de cause, lui ont donné raison : le 26 avril et le 10 mai, le 14 et le 21 juin. Le peuple français a rendu son arbitrage, choisi la politique qu'il voulait voir mise en œuvre, désigné ceux qui devaient la mener. Fort de cette approbation populaire, François Mitterrand qui, depuis 1965, incarne l'union de la gauche, peut aujourd'hui la faire entrer dans les faits. En toute fidélité et sans compromission aucune.

LA présence de quatre ministres communistes au gouvernement traduit cette volonté d'union du peuple français. Et elle fait plus : en associant à la direction des affaires un grand parti qui, depuis des décennies, est victime d'un ostracisme insupportable, François Mitterrand permet la réintégration, dans la vie nationale, des millions d'hommes et de femmes qui, par leurs votes, affirment leur confiance dans le Parti communiste. Le président de la République avait exprimé cette volonté de réintégration au cours de sa campagne, notamment quand il avait rejeté, dans son débat contre Giscard, l'idée que les communistes et leurs électeurs pouvaient être bons à travailler, à produire, à se faire tuer dans les guerres, mais jamais à gouverner.

Nous sortons du temps de la suspicion avec un contrat de gouvernement clairement établi. C'est là un événement de portée historique qui prouve une fois de plus, à un moment où l'arithmétique parlementaire les dégage de toute obligation, la volonté unitaire des socialistes.

La solidarité entre les partis de gauche, l'accord le précise, doit s'exercer aussi bien au niveau du gouvernement que dans les collectivités locales et dans les entreprises. Il s'agit là d'un engagement d'importance. Cette réconciliation des forces de gauche répond à l'espoir de millions de travailleurs. Le travail en commun, rendu hier difficile et parfois impossible en raison de l'attitude du PCF, devra être désormais la règle quotidienne. Mais cela s'apprend : des mois de déchirement auront laissé des traces ; il serait aussi dommageable de les entretenir comme des plaies vives que de s'imaginer au début d'une éternelle lune de miel. Accordés pour transformer la France, le Parti socialiste et le Parti communiste demeurent ce que chacun est. Les socialistes savent que la meilleure manière de préserver et d'enrichir l'union est d'avoir un Parti socialiste fort, imaginatif et offensif.

L'ENTREE de communistes au gouvernement de la France n'est pas seulement un événement dans notre pays; il l'est aussi pour le monde.

Cette initiative française aura des répercussions directes, et peut-être rapides, chez nos partenaires européens, notamment chez ceux où les partis socialiste et communiste représentent une force incontestable.

Les communistes français savent d'ailleurs que, de la réussite de leur expérience gouvernementale en France, dépendent des tentatives similaires dans d'autres pays, et cela n'a pas dû être étranger à leur décision de participer au gouvernement. Il en est de même du PS, que toutes les forces socialistes dans le monde observent avec attention et amitié.

Ce gouvernement d'union ne suscite pas, cependant, que des sourires. Un consultant du gouvernement américain, Edward Ludtwak, interrogé lundi soir sur Antenne 2, n'hésitait pas à affirmer qu'*« il est impossible d'imaginer que le gouvernement britannique, allemand, ou américain pourrait traiter avec un gouvernement qui aurait des ministres communistes de la même façon qu'il pourrait traiter avec un gouvernement socialiste »*. Ce genre de pression est commun et connu.

Il est probable que, recevant mercredi George Bush, vice-président des Etats-Unis, le président Mitterrand aura rappelé que c'est en France que se décide la politique de la France. Cela aussi, c'est le changement.

C. G.

Nouvelles exécutions en Iran

TRENTE militants de la gauche iranienne et sept membres de la secte Baha'i ont été exécutés depuis samedi à Téhéran. Quatre cents personnes ont été arrêtées. Le procureur de Téhéran, Hassan Ladjevardi, a averti que les Peykari (marxistes-léninistes) seraient exécutés, et qu'au nom de *« modjahedine du peuple »* (gauche islamique) devait se substituer celui de *« monafeghine », « hypocrite »*. Il n'y aura aucune clémence pour ces *« hypocrites »*, même si ce sont des filles de treize ans : *« L'Islam autorise qu'on capture les hypocrites et qu'on les achève s'ils sont blessés. »*

Les Modjahedine ont regroupé cinq cents à huit cents manifestants à Paris, mardi après-midi, avec l'appui du PS, du PSU, du CEDETIM et de la Ligue des droits de l'homme. Le Parti révolutionnaire iranien (pro-khomeyniste) avait rassemblé une centaine de personnes pour contre-manifester.

Les Willot menacent de jeter l'éponge

20 000 emplois seraient supprimés chez Boussac-Saint-Frères

L'EDIFICE Boussac-Saint-Frères, un des éléments de l'empire Boussac racheté en 1978 par les frères Willot, craque de partout. Après avoir licencié quelque six mille travailleurs en deux ans, Jean-Pierre Willot, le chef des trois affairistes qui restent depuis le départ de l'aîné, menace aujourd'hui de déposer le bilan de la Société Boussac-Saint-Frères, branche textile du groupe. Près de vingt mille salariés seraient concernés par une telle décision. Près du double, si l'on compte les effectifs des entreprises sous-traitantes.

Une chose semble certaine : le groupe aura les plus grandes difficultés à honorer les échéances du mois de juin. Le gouvernement de Pierre Mauroy a été saisi du dossier, et une réunion est prévue, ce jeudi 25 juin, au Trésor. Les rumeurs font état d'une suspension provisoire des poursuites à l'encontre de BSF ou d'un règlement judiciaire assorti de la nomination d'un administrateur provisoire.

Depuis deux mois environ, BSF perd chaque mois entre 20 et 25 millions de francs, et le report de paiement sur des échéances fiscales, dont le groupe avait bénéficié avant les élections, arrive à échéance.

Pour Pierre Dreyfus, le nouveau ministre de l'Industrie, le dossier des frères Willot est particulièrement délicat. D'autant qu'en matière de comptabilité les « Dalton » du textile sont passés « maîtres de l'embrouille », et qu'ils n'ont pas leur pareil pour restructurer « avec art » et ne conserver que les secteurs les plus juteux du groupe.

Dès le 1er juillet, Sicophy, la première filiale née de l'éclatement programmé de BSF, qui rassemble le secteur « hygiène » du groupe, le seul à dégager l'essentiel des bénéfices, aura une existence juridique propre. Les syndicats en ont été officiellement informés, le 18 juin dernier, lors d'une réunion du comité central d'entreprise (*Combat socialiste* du 20 juin). La direction de BSF avait pourtant promis qu'il n'y aurait aucun licenciement à cette occasion. C'était avant le 21 juin. Aujourd'hui, les Willot font le chantage au licenciement contre une rallonge de crédit auprès du ministère de l'Industrie.

J.-P. G.

Nos amies les bêtes

Mauvais voyage pour les 51 787 pigeons lâchés vendredi dernier à Saint-Vincent-de-Tyrosse, dans le sud-ouest de la France. 3 000 d'entre eux seulement ont pu regagner leur pigeonnier.

Le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement Mauroy

LE premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement Pierre Mauroy devait se réunir mercredi matin à l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A cette occasion, le premier ministre devait faire une déclaration de politique générale.

Ce conseil devait examiner les projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée nationale pendant la prochaine session parlementaire, qui doit s'ouvrir le 2 juillet, à savoir le collectif budgétaire, loi de finances rectificative qui corrige et complète le budget voté à l'automne 1980, la loi d'amnistie et la loi portant réforme des structures régionales.